

RAPPORT D'ÉVALUATION DU BILAN DE FORMATIONS DU 2^E CYCLE

Université Rennes 2

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2022-2023
VAGUE B (REPORT EN VAGUE C)

Rapport publié le 05/02/2024



Au nom du comité d'experts :
Mathieu Schneider

Pour le Hcéres :
Thierry Coulhon, Président

En vertu du décret n° 2021-1536 du 29 novembre 2021 :

¹ Les rapports d'évaluation « sont signés par le président du comité ». (Article 13) ;

² Le président du Hcéres « contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts ». (Article 8, alinéa 8).

Le présent rapport est le résultat de l'évaluation de formations du 2^e cycle de l'université Rennes 2 dans les domaines du Droit, économie, gestion et des Sciences humaines et sociales, et cela au regard des politiques publiques de l'enseignement supérieur. Il concerne 13 formations du 2^e cycle de l'université Rennes 2, qui n'ont pas été évaluées par le Hcéres lors de la vague B synchronisée, en raison d'un non dépôt des dossiers d'autoévaluation par l'établissement, et dont l'évaluation a dû être reportée en vague C.

Cette évaluation repose sur les dossiers d'autoévaluation de 13 formations du 2^e cycle des domaines du Droit, économie, gestion et des Sciences humaines et sociales de l'université Rennes 2, listées ci-après. Ce rapport contient les rapports d'évaluation de ces formations dans l'ordre suivant :

Domaine Droit, économie, gestion :

- *Master Management et commerce international*

Domaine Sciences humaines et sociales :

- *Master Arts de la scène et du spectacle vivant*
- *Master Cinéma et audiovisuel*
- *Master Communication des organisations*
- *Master Communication publique et politique*
- *Master Information, communication*
- *Master Intervention et développement social*
- *Master Langues et sociétés*
- *Master Lettres et humanités*
- *Master Littérature générale comparée*
- *Master Métiers du livre et de l'édition*
- *Master Sciences du langage*
- *Master Sociologie*

Organisation de l'évaluation

L'évaluation du bilan de formations du 2^e cycle de l'université Rennes 2 des domaines du Droit, économie, gestion et des Sciences humaines et sociales, non déposées dans le cadre de la vague B, a eu lieu à l'automne 2022 et en hiver 2023. Le comité d'experts était présidé par Monsieur Mathieu Schneider, maître de conférences en musicologie à l'université de Strasbourg. Ont également participé à cette évaluation :

- Mme Farzaneh Amirrezvani Pahlavan, professeure des universités en psychologie sociale à l'université Paris Cité ;
- M. André Charrak, professeur des universités en philosophie à l'université Paris 1- Panthéon-Sorbonne ;
- M. Andrea del Lungo professeur des universités en langue et littérature françaises à Sorbonne Université ;
- M. Michalis Lianos, professeur des universités en sociologie à l'université de Rouen Normandie ;
- M. Manuel Royo, professeur des universités en archéologie et en histoire de l'art antique à l'université de Tours ;
- Mme Armelle Sabatier, maître de conférences en langues et littératures anglaises et anglo-saxonnes à l'université Paris-Panthéon-Assas ;
- Mme Maria Susana Seguin, maître de conférences en langue et littérature françaises à l'université Paul-Valéry-Montpellier 3 ;
- M. Eric Vial, professeur des universités en histoire à CY Cergy Paris Université ;
- M. Denis Vigneron, maître de conférences en espagnol à l'université de Lille.

Mme Anne Vial-Logeay, chargée de mission scientifique, et Mme Myriam Mouvagha, chargée d'évaluation, représentaient le Hcéres.

Rapports des formations

MASTER MANAGEMENT ET COMMERCE INTERNATIONAL

Établissement

Université Rennes 2

Présentation de la formation

Le master *Management et commerce international* est piloté par deux universités : d'un côté, l'université du Maine propose cette formation sur les deux années ; de l'autre, l'université Rennes 2 a mis en place un parcours *Commerces et relations économiques euro-asiatiques (CREEA)* seulement la seconde année de ce master (M2). Ce parcours est unique en France. Les cours sont dispensés sur le site de Rennes et de Hanoï. Cette formation s'adresse à des étudiants issus d'une filière Administration économique et sociale (AES), ou Langues étrangères appliquées (LEA).

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est en adéquation avec la stratégie formation de l'établissement. Elle a pour but de former des cadres spécialisés dans l'environnement économique et commercial de la zone Asie et des échanges avec l'Europe. Les débouchés sont principalement orientés à l'international, au sein d'entreprises privées spécialisées dans le commerce international ou d'institutions et d'organisations non gouvernementales (ONG) implantées dans cette aire géographique dense. Ce master, créé par le département AES, a été mutualisé en 2019 avec le département LEA, où un nombre important d'étudiants s'orientent vers le commerce international et qui a fermé son parcours *Commerce des pays d'Europe centrale et orientale*. Cette situation a incité les enseignants de la filière AES à mutualiser leurs enseignements avec le département de LEA où un nombre important d'étudiants s'orientent vers le commerce international. Ainsi, depuis l'année universitaire 2019-2020, les enseignements de la première année de ce master sont mutualisés avec les parcours des masters relevant du département LEA ; depuis 2020-2021, la seconde année de ce master propose un parcours recherche rattaché au département de LEA de Rennes 2, et un parcours professionnalisant, le CREEA, évalué dans ce dossier. Ce parcours a la spécificité d'être bilingue : il est, en effet, piloté à la fois par le département AES de Rennes 2 et par l'École supérieure du commerce extérieur (ESCE) de Hanoï. Ce parcours s'appuie sur un partenaire académique, la Foreign Trade University de Hanoï, une université d'économie et de gestion. Les deux semestres s'appuient sur des unités fondamentales et une unité de langue. Le stage obligatoire doit être effectué au Vietnam ou dans un pays de la zone Asie, en particulier les pays d'Asie du Sud-Est (partenariats avec le Cambodge, le Vietnam et la Malaisie). La formation ne participe pas au programme d'investissements d'avenir (PIA) 3 Nouveaux cursus à l'université (NCU) Cursus IDE@L porté par l'établissement.

La formation est ouverte à l'international en cohérence avec les priorités définies par l'établissement. Le point fort du master réside dans son offre de formation très ciblée sur le commerce international dans une aire géographique très dynamique sur le plan économique, entre l'Asie et l'Europe. Le développement du partenariat avec l'ESCE de Hanoï qui a débouché sur un bilinguisme ne peut que créer une valeur ajoutée pour l'université Rennes 2 sur le plan international. L'obligation d'effectuer le stage (d'une durée de trois mois) au Vietnam ou dans les pays voisins témoigne d'une volonté de favoriser les mobilités à l'international. La formation est délocalisée à Hanoï depuis dix ans. Les étudiants reçoivent une aide à hauteur de 30 000 euros par an. Des cours de vietnamien (36 heures au total) sont intégrés aux enseignements.

La formation bénéficie d'un adossement à la recherche, même si celui-ci n'est pas l'objectif principal. Principalement à visée professionnalisante, elle est rattachée à l'unité de recherche Laboratoire interdisciplinaire de recherche en innovations sociétales (LIRIS). Sur les 252 heures d'enseignement, seulement 18 heures sont consacrées à l'initiation à la recherche. Certains étudiants s'orientent vers la recherche et choisissent de réaliser un mémoire de recherche consacré à l'Asie. Lors des stages, les étudiants ont la possibilité de présenter leurs travaux de recherche. La formation n'inclut pas de formation à l'intégrité scientifique ni à la déontologie.

Les relations avec le monde socioéconomique sont tournées vers l'Asie. Le dossier annonce des liens et des partenariats avec la zone Asie, mais ne mentionne pas de partenariat au niveau local ni régional. Cette formation est essentiellement tournée à l'international.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation met en œuvre les méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées. Ce parcours, à visée essentiellement professionnalisante et tournée vers l'international, s'appuie sur une formation pluridisciplinaire en formation initiale et continue. Les enseignements n'intègrent pas l'approche par compétences. Les enseignements peuvent se faire à distance, mais sont principalement proposés en présentiel. L'effectif de ce parcours est assez limité, entre 15 et 20 étudiants par an, dont environ la moitié d'étrangers. À titre d'exemple, pour les années universitaires 2019-2020 et 2020-2021, il y avait respectivement 4 et 10 étudiants européens inscrits.

La formation développe et diversifie ses pratiques pédagogiques. Le contenu des cours est clairement expliqué et correspond aux attentes d'une telle formation. La formation bénéficie de 252 heures de cours dont 36 heures sont allouées à une langue, principalement le vietnamien.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont adaptés pour permettre son ouverture à l'international. Des cours de vietnamien sont dispensés sur les deux semestres (36 heures en tout). Le stage qui doit se faire obligatoirement en Asie renforce la dimension internationale de ce parcours.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont adaptés aux publics de la formation continue et en alternance. Les enseignements peuvent se faire à distance, mais sont principalement proposés en présentiel. Ils sont adaptés à la formation en alternance. En effet, les cours ont lieu le soir et le samedi pour permettre aux étudiants salariés ou à ceux en stage de suivre les cours.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation développe et suit son attractivité auprès de ses différents publics. Les dispositifs d'information sur ce parcours et le master s'appuient sur des journées internationales organisées au sein des deux départements AES et LEA avec une présentation de l'offre de formation. Il existe également des relais d'information au niveau de Hanoï. Cependant, le dossier reconnaît qu'il faudrait améliorer la communication en dehors de l'université.

La formation ne suit pas efficacement la réussite de ses étudiants. Dans le dossier, les collègues admettent que le suivi des étudiants est insuffisant et demande à être amélioré. Le taux de réussite, supérieur à 90 %, est très satisfaisant.

La formation analyse l'insertion professionnelle de ses diplômés seulement au regard des enquêtes annuelles menées par l'université. Les enquêtes de suivi de l'insertion professionnelle menées par l'université ne fournissent pas suffisamment d'informations, et s'avèrent peu exploitables. En effet, seulement 41 % des diplômés répondent à l'enquête. Sur ces maigres résultats, il apparaît tout de même qu'aucun des diplômés ne poursuit en doctorat. L'insertion professionnelle au bout de 18 mois révèle que moins de la moitié des diplômés occupe un emploi de catégorie A, ce qui ne correspond pas à l'ambition affichée de ce parcours de ne former que des cadres. La mise en place d'un conseil de perfectionnement, par exemple, permettrait de mettre en place un suivi plus efficace.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation ne définit aucun processus d'évaluation interne. Aucun conseil de perfectionnement n'a été mis en place, ce qui est en contradiction avec les textes officiels. La raison évoquée pour justifier ce manque, à savoir la coopération avec l'université de Hanoï, n'est pas convaincante.

Conclusion

Points forts

- Un taux de réussite satisfaisant ;
- Une formation très originale et unique en France ;
- Une forte ouverture à l'international.

Points faibles

- Des partenariats économiques locaux et régionaux non explicités ;
- Un conseil de perfectionnement inexistant ;
- Un enseignement par compétences absent.

Recommandations

- Mettre en place rapidement un conseil de perfectionnement qui permettrait de répondre à un certain nombre de défis auxquels est confronté ce parcours, comme la faiblesse de ces effectifs. Le dialogue entre les professionnels, les étudiants et les enseignants-chercheurs qu'initie un conseil de perfectionnement ne peut qu'être bénéfique à cette formation dont l'envergure et l'originalité mériteraient d'être développées pour en renforcer l'attractivité au niveau national et attirer de nouveaux étudiants. Il permettrait également de renforcer le suivi des étudiants qui est insuffisant.

MASTER ARTS DE LA SCÈNE ET DU SPECTACLE VIVANT

Établissement

Université Rennes 2

Présentation de la formation

Rattaché à l'unité de formation et de recherche (UFR) Arts, le master *Arts de la scène et du spectacle vivant* propose, après une première année (M1) de tronc commun, deux parcours en seconde année (M2) : le parcours *Perspectives critiques* (alias *Métiers de la recherche et de la création*) et le parcours *Médiation du spectacle vivant à l'ère du numérique*, ci-après *Médiation*. Cette formation, qui accueille une quarantaine d'étudiants, est dispensée sur le site de l'université Rennes 2 et a pour objectif principal de former des professionnels du spectacle qui pourront directement intégrer la vie active. L'intégration dans le parcours *Médiation* se fait après sélection.

1. La politique et la caractérisation de la formation

Le master *Arts de la scène et du spectacle vivant* est en adéquation avec la stratégie de l'établissement. Il constitue un débouché naturel pour les étudiants de la licence *Arts*, et s'ouvre aussi aux étudiants des licences *Lettres*, *Sociologie*, *Sciences de l'éducation*. La pluridisciplinarité et la transdisciplinarité sont à l'œuvre, notamment pour le parcours *Médiation* avec de nombreuses mutualisations de cours (mentions *Arts plastiques*, *Cinéma*, *Création numérique*, *Histoire civilisation patrimoine* - parcours *Médiation du patrimoine et de l'histoire en Europe*, *Musicologie*), mais aussi pour la recherche (autour de la notion artistique de *Kairos*, en partenariat avec l'équipe d'accueil EA 4050) et pour la méthodologie d'autres disciplines. L'objectif du master est clairement professionnalisant, mais des poursuites d'études en doctorat sont possibles.

Le master *Arts de la scène et du spectacle vivant* se situe légèrement en retrait par rapport aux ambitions internationales de l'université Rennes 2. La formation a obtenu deux appels à projets avec la Maison des sciences de l'Homme de Bretagne (MEDNUM, et Europe créative), ce qui a permis la mise en place d'un consortium d'artistes et de chercheurs à l'échelle européenne et internationale, et de nombreux partenariats avec les universités du Péloponnèse, de Lisbonne, d'Anvers, comme avec les universités du Québec (UQAM, université de Montréal, Trois rivières). Une membre de l'équipe pédagogique a par ailleurs été nommée référente internationale au sein de la formation, et des journées d'information sont organisées à destination des étudiants. Pour autant, la mobilité internationale n'est pas encouragée concrètement, la formation ne donnant pas encore suffisamment les moyens à ses étudiants d'étudier à l'étranger, ou n'exigeant pas assez d'eux à ce niveau (certification, moyenne obligatoire pour l'obtention du diplôme, etc.), ce qui est d'autant plus regrettable que les coopérations internationales d'envergure sont en place.

Le master *Arts de la scène et du spectacle vivant* bénéficie d'un bon adossement à la recherche. Cet adossement se traduit dès le M1 par des cours de méthodologie de la recherche (initiation aux méthodologies de recherche, élaboration d'un projet de recherche, définition du corpus et de la bibliographie), et le suivi d'un séminaire de recherche. Malgré sa dimension professionnalisante, le parcours *Perspectives critiques* est plus particulièrement orienté vers la recherche, et conjugue initiation à la recherche (objets et méthodes) et ouverture sur les problématiques spécifiques aux arts de la scène aujourd'hui. L'ensemble du master s'appuie sur l'équipe de recherche *Arts, pratiques et poétiques*, EA 3208, et sur l'École universitaire de recherche de Rennes *Creative Approaches to Public Spaces* (EUR CAPS), conjuguant recherche-action et recherche création. Elle a également noué des liens avec l'EA 4050. Le parcours *Perspectives critiques* se présente comme unique à l'échelle nationale. L'équipe pédagogique, dont on ne peut qu'admirer le dynamisme, est constituée de cinq enseignants-chercheurs permanents, deux attachés temporaires d'enseignement et de recherche (ATER) et deux professeurs associés à service temporaire (PAST).

Le master *Arts de la scène et du spectacle vivant* entretient des liens étroits avec le milieu socioculturel, très vivant en région, et intègre de nombreux éléments de professionnalisation. La visée directement professionnalisante du master se traduit par l'intervention de professionnels dans le cursus, pour des partages d'expérience, ainsi que par des stages et des ateliers. Des liens actifs et qualifiés par la formation de « dynamiques », ont été noués avec de nombreux établissements dans l'ensemble de la région (Rennes, Brest, Lorient, Morlaix, voire Nantes) ou au-delà (MC93 Bobigny), dont certains à portée nationale comme le Théâtre national de Bretagne (TNB) ou l'Opéra de Rennes sous forme de partenariats ou autres – le dossier

d'autoévaluation n'est pas suffisamment précis sur ce point. Certains enseignements ont d'ailleurs à l'occasion lieu sur place pour des mises en situation. Signe de cet investissement, le parcours *Médiation* propose par ailleurs une formation en alternance.

2. L'organisation pédagogique de la formation

Le master Arts de la scène et du spectacle vivant met en œuvre les méthodes pédagogiques aux compétences visées. La première année de master (M1), en tronc commun, met en place des enseignements fondamentaux, et propose aux étudiants des spécialisations à son second semestre, de façon à éclairer leur choix de parcours en seconde année (M2). Les méthodes associent connaissances théoriques, surtout en M2, et pratiques, en fonction des parcours. L'approche par compétences est mise en place dans le parcours *Médiation*. Un suivi régulier des étudiants pour leur future professionnalisation est en place, soit au sein de la formation (rendez-vous individuels, réunions régulières d'information) soit par le service universitaire de l'insertion et de l'orientation (SUIO).

Le master Arts de la scène et du spectacle vivant diversifie ses pratiques pédagogiques : cours magistraux, travaux dirigés, ateliers, workshops, stages, voire délocalisations ponctuelles sur site (Opéra de Rennes, TNB), profitant de la vitalité de la scène artistique régionale. Les étudiants sont sensibilisés à la déontologie et au plagiat, et ont accès aux ressources de la bibliothèque universitaire sur place et en ligne. Une plateforme numérique a été mise en place dès 2012, la fabrique du spectacle et le numérique, qui est à la fois utilisée comme support de cours et pris pour objet de réflexion (parcours *Médiation*).

Le master Arts de la scène et du spectacle vivant n'a pas suffisamment adapté ses contenus pour permettre l'ouverture à l'international : les enseignements de langue étrangère se limitent à 24 heures semestrielles en M1 (et l'on ignore le choix de langues proposé). Aucun enseignement n'est proposé en langue étrangère. Le master annonce des ateliers tenus en anglais, mais sans plus de précision (volume horaire, caractère optionnel ou obligatoire, etc.). C'est d'autant plus surprenant que la dimension numérique du parcours *Médiation* impliquerait *a priori* davantage de pratique de la langue anglaise, compte tenu de l'abondance de la production scientifique en cette langue.

Le master Arts de la scène et du spectacle vivant est ouvert à tous types de publics. Le master est ouvert en formation initiale, mais aussi aux étudiants en formation continue et en M2 le parcours *Médiation* peut accueillir des étudiants en alternance, cette dernière étant rendue possible par la mise en place d'une approche par compétences et des études « à la carte ». La formation met les moyens nécessaires à cette ouverture, avec, d'une part, un accompagnement des étudiants en formation continue et en alternance par le service de la formation continue et de l'alternance (SFCA) et d'autre part le recrutement d'un PAST dédié au M2 *Médiation* et désigné comme référent des étudiants en formation continue et/ou en alternance. Les effectifs restent toutefois modestes : entre deux et quatre étudiants en formation continue en 2019-2020, aucun en alternance, et c'est regrettable.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

Le master Arts de la scène et du spectacle vivant développe son attractivité et suit ses étudiants. Les effectifs de la formation sont stables, quoique légèrement en baisse : une quarantaine d'étudiants, alors que les capacités d'accueil sont définies par l'établissement à hauteur de 45. Toutefois, la bonne insertion professionnelle n'incite pas à augmenter les effectifs.

Le master Arts de la scène et du spectacle vivant connaît un taux de réussite satisfaisant. Le suivi des cohortes est assuré par le SUIO. On constate que le nombre d'étudiants augmente de M1 en M2 (autour de la vingtaine en M1, globalement, 24 en M2). Une douzaine d'étudiants est accueillie au sein du parcours *Médiation* en M2, à l'issue d'une sélection (mais les critères ne sont pas précisés). Si les spécificités des parcours et les documents fournis ne facilitent pas l'analyse, le taux de réussite au diplôme est satisfaisant.

Le master Arts de la scène et du spectacle vivant suit l'insertion professionnelle de ses diplômés. L'équipe pédagogique analyse les taux de réussite des étudiants et s'intéresse à leur devenir. Une mise à jour annuelle des anciens du master 2 *Médiation* est assurée, avec une page Facebook. Trente mois après l'obtention du diplôme, les anciens étudiants sont majoritairement en emploi et se déclarent globalement satisfaits, aussi bien pour ce qui est de la nature de leurs emplois (position hiérarchique, natures des missions) que pour la rémunération. Aucune poursuite d'études n'est relevée à l'issue de la formation, signe que la communication sur sa dimension professionnalisante est pertinente et bien faite, même si on peut le regretter pour ce qui concerne la recherche, pourtant un débouché naturel du parcours *Perspectives critiques* – ce point n'est pas interrogé dans le dossier d'autoévaluation.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

Outre des conseils pédagogiques, qui se tiennent plusieurs fois par an, un conseil de perfectionnement a été mis en place. Celui-ci est parfaitement conforme aux attentes au niveau national, et il joue son rôle : information sur la nouvelle maquette, et prise en compte des avis des étudiants (sur l'aspect positif des stages, mais aussi sur la demande d'intégrer davantage les pratiques artistiques des étudiants au cursus, par exemple). Les enseignements sont évalués au sein d'un comité pédagogique associant étudiants et enseignants, et qui a lieu deux fois par an. Les échanges nourrissent ainsi l'amélioration continue de la formation, donnant l'occasion à l'équipe pédagogique de faire preuve de réactivité.

Conclusion

Points forts

- Une équipe de pilotage fortement investie et réactive ;
- Une vraie dimension professionnalisante ;
- Une bonne articulation entre recherche et professionnalisation ;
- Une ouverture à tous types de publics étudiants.

Points faibles

- Une ouverture internationale encore un peu limitée ;
- Une poursuite d'études doctorales peu satisfaisante, qui incite à s'interroger sur l'identité du parcours *Métiers de la recherche et de la création*.

Recommandations

- Intégrer davantage la dimension internationale dans la formation en donnant plus de place aux enseignements de et en langues étrangères.
- Repenser le parcours *Perspectives critiques*.

MASTER CINÉMA ET AUDIOVISUEL

Établissement

Université Rennes 2

Présentation de la formation

Le master *Cinéma et audiovisuel* de l'université Rennes 2 se compose de deux parcours : l'un destiné à former des chercheurs et intitulé *Histoire et esthétique du cinéma*, l'autre à vocation professionnelle intitulé *Numérique et médias interactifs pour le cinéma* (NUMIC). Il est rattaché à l'unité de formation et de recherche (UFR) Arts, lettres, communication.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est un maillon important de la formation en arts, qui fait en partie la réputation de l'université Rennes 2. Elle participe aussi de la stratégie de l'établissement dans sa double valence recherche / professionnalisation. Par ailleurs, les mutualisations avec les autres formations en arts (théâtre, musique, création numérique) traduisent un maillage réel entre les formations d'un même secteur.

L'ouverture internationale de la formation est ciblée. Elle concerne surtout le parcours recherche et a fait le choix pertinent de viser deux établissements en particulier : l'université de Lausanne et l'université de Montréal. Quatre conventions viennent compléter les possibilités de mobilité. On regrettera toutefois de ne disposer d'aucun chiffre sur la mobilité, ce qui ne permet pas de juger de la réalité effective des partenariats.

L'adossement à la recherche est tout à fait correct, même si les données du dossier d'autoévaluation (DAE) sont un peu lacunaires. Le DAE omet par exemple de mentionner les rapports entre le master et l'équipe de recherche ni celui avec l'école doctorale. En revanche, il est fait état d'une implication forte des enseignants-chercheurs dans le parcours recherche : au total dix collègues impliqués dans la formation. Le nombre d'heures de formation par et à la recherche est très conséquent, peut-être même surévalué, ce qui présuppose que presque la totalité du parcours recherche y est dédié.

Les liens avec les milieux socioprofessionnels mériteraient d'être précisés. Concernant le parcours NUMIC, environ la moitié des enseignements est assurée par des professionnels du secteur audiovisuel (breton et au-delà). Toutefois, en dehors de l'autrice réalisatrice et l'assistante de direction présentes dans le conseil de perfectionnement, aucun partenaire précis du secteur de l'audiovisuel en Bretagne n'est mentionné.

2. L'organisation pédagogique de la formation

Les enseignements des deux parcours sont en phase avec les compétences visées. Ces dernières se situent dans le prolongement de la licence *Arts du spectacle*, parcours *Cinéma*, et correspondent aux besoins de connaissances et de méthodes en recherche pour le parcours *Histoire et esthétique du cinéma* et de maîtrise des outils numériques, de la conduite de projet et de connaissance des nouveaux métiers du cinéma pour le parcours NUMIC. Le travail en groupe est de ce fait privilégié dans le second parcours.

Les pratiques pédagogiques sont assez classiques, mais tout à fait adaptées aux besoins de la formation. L'enseignement se fait en présentiel enrichi d'outils numériques (plateformes, etc.). Le séminaire commun avec Montréal se déroule bien évidemment à distance. Les travaux pratiques du parcours NUMIC se déroulent principalement dans le tout nouveau Pôle numérique Rennes Villejean.

L'ouverture à l'international pourrait être mieux soutenue dans la formation. En dehors du suivi des mobilités et des partenariats par un enseignant-chercheur, l'enseignement en langue reste trop limité (24 heures en première année), de l'aveu même des responsables de la formation. On souhaiterait d'ailleurs savoir quelles langues sont proposées et quel est le niveau visé.

La formation continue reste marginale, l'alternance inexistante. Seul le parcours NUMIC est ouvert à la formation continue. Une seule personne en a bénéficié sur la période d'évaluation.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

Les données fournies sont trop lacunaires pour évaluer l'attractivité de la formation. Le dossier fait juste état d'une baisse des candidatures étrangères avec la pandémie de Covid-19. Cela dit, la formation accueille, tous parcours confondus, 110 étudiants en moyenne, pour une capacité d'accueil déclarée de 100 étudiants, ce qui laisse supposer qu'il n'y a pas de problème d'attractivité.

Les données sont trop lacunaires pour juger du taux de réussite.

Concernant l'insertion professionnelle, les données sont très parcellaires et ne sont pas différenciées entre les deux parcours. Le taux de réponse est faible dans l'enquête jointe en annexe du DAE (18 étudiants). De même, les tableaux qui complètent ces données ne font état de chiffres que pour l'année 2018-2019. Au vu de ces quelques données, l'insertion professionnelle semble plutôt correcte, sans qu'il soit réellement possible de la qualifier.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

Le pilotage se construit à plusieurs niveaux, dont on peine parfois à saisir l'articulation. En plus d'un conseil de perfectionnement, mis en place depuis 2014, les enseignants se réunissent en conseil de département et dans un comité pédagogique annuel dont on ne connaît pas la composition et qui pourrait faire double emploi avec le conseil de perfectionnement. Il est fait état de rencontres régulières entre les deux enseignants responsables des parcours et les deux délégués étudiants.

Conclusion

Points forts

- Une formation aux parcours bien identifiés dans leurs objectifs et les compétences visées ;
- Une équipe d'enseignants-chercheurs solide pour les compétences et connaissances visées ;
- Une stratégie de partenariats internationaux originale et réfléchie.

Points faibles

- Des liens insuffisamment développés avec les milieux professionnels ;
- Des données très lacunaires, notamment dans le suivi des étudiants (réussite et sortie du diplôme) ;
- Un pilotage qui mériterait d'être clarifié.

Recommandations

- Structurer les liens avec le secteur audiovisuel, identifier les partenaires potentiels et ce qu'ils peuvent apporter à la formation. Une meilleure communication sur la formation aiderait certainement à recruter plus d'étudiants en formation continue et d'attirer plus largement des étudiants, notamment sur le parcours professionnalisant.
- Mettre en place d'urgence des indicateurs de suivi des étudiants.

MASTER COMMUNICATION DES ORGANISATIONS

Établissement

Université Rennes 2

Présentation de la formation

Le master *Communication des organisations* fait partie de trois mentions en information et communication ; les deux autres étant le master *Information, communication* et le master *Communication publique et politique*. Il vise l'intégration professionnelle immédiate de ses étudiants.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation s'inscrit dans l'offre de l'établissement : elle constitue un débouché naturel pour les étudiants de licence, et fonctionne en complémentarité avec l'offre globale de masters (*Information, communication, Communication publique et politique, Sciences du langage, Sociologie*). Plusieurs enseignements de mentions de masters sont mutualisés, entre *Information, communication, Communication publique et politique, Sciences du langage*. Elle s'appuie sur le programme d'investissements d'avenir (PIA) 3 Nouveaux cursus à l'université (NCU) Cursus IDE@L de l'établissement, en développant l'hybridation de la formation.

La formation est ouverte à l'international, et s'inscrit dans la politique d'ouverture de l'établissement. Elle bénéficie d'une mobilité internationale sortante de l'ordre de 10 % de ses effectifs, grâce à 32 accords Erasmus. Il n'y a pas de données sur la mobilité entrante.

La formation bénéficie d'un adossement à la recherche. Les chercheurs du laboratoire associé enseignent aussi bien dans le tronc commun du cursus que dans les matières spécifiques à la formation. Principalement professionnalisante, la formation intègre une formation à et par la recherche permettant aux étudiants intéressés par un doctorat de participer aux projets de recherche menés par les membres du laboratoire.

La formation entretient des relations soutenues avec le monde socioéconomique et intègre des éléments forts de professionnalisation. Elle prend en compte les besoins socioéconomiques du territoire pour définir ses débouchés, sa finalité et ses contenus, en associant les acteurs socioéconomiques à cette démarche à travers son conseil de perfectionnement. En première année de master, il existe une mise en pratique sur un cas réel avec commanditaire. La formation définit sa politique en matière d'alternance et de formation continue. En seconde année de master (M2), l'alternance (une semaine de cours pour deux semaines en organisation) permet une montée en compétence professionnelle très importante. Elle prépare à l'insertion professionnelle et à l'entrepreneuriat au cours du cursus et elle fait intervenir à cette fin des acteurs socioéconomiques.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation met en œuvre les méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées. Elle est spécifiquement focalisée sur l'intégration professionnelle des étudiants dans le créneau précis de la communication organisationnelle et numérique. Elle définit et met en œuvre ses objectifs, ses contenus, ses méthodes pédagogiques et ses acquis d'apprentissage dans une approche favorisant l'alignement pédagogique, et appuie sa démarche sur une approche programme et sur une approche par compétences (elle est déjà organisée en blocs de compétences), décrite en détail dans l'annexe sur l'organisation du master.

La formation développe et diversifie ses pratiques pédagogiques, avec en ligne de mire la réussite de ses étudiants. L'apprentissage par alternance est à cet égard un atout incontestable. Des modalités d'enseignement à distance ont été mises en place uniquement pendant la pandémie de Covid-19. La formation s'appuie sur des types variés d'espaces d'enseignement, en cohérence avec ses objectifs et ses modalités pédagogiques (classes inversées, travaux de groupe, observation participante, projets de communication).

Les contenus et les dispositifs de la formation ne sont pas particulièrement adaptés à l'ouverture à l'international. En effet, la formation n'offre pas de cours thématique en langue étrangère. Des cours d'apprentissage non thématique en langue étrangère sont dispensés par le département de Langues étrangères appliquées.

Cependant, elle impose comme prérequis à l'obtention du diplôme de réussir l'examen en langue étrangère, ce qui est un engagement considérable vers la compréhension des évolutions internationales pour les futurs professionnels de la communication. La mobilité sortante des étudiants correspond à ce profil, après une forte sélection.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont bien adaptés aux publics de la formation continue et en alternance. La formation permet l'accès effectif des publics de formation continue ou en alternance, grâce à la mise en place de modalités adaptées en matière d'accueil, d'encadrement et d'ingénierie de formation. La formation développe dans son périmètre une approche d'accueil des publics différents, notamment ceux qui accèdent par la validation des acquis de l'expérience (VAE). En cas de validation partielle, des ajustements spécifiques permettent la poursuite de la formation sans présence en cours.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation bénéficie d'une excellente attractivité (500 demandes pour 40 places), mais n'augmente pas pour autant ses effectifs.

La formation suit la réussite de ses étudiants. La formation suit l'évolution des taux de réussite, mais il n'existe pas d'outil spécifique d'analyse de ces taux. Le retour obtenu par les enquêtes des services de l'établissement est disponible et mis à contribution pour le perfectionnement pédagogique de la formation.

La formation obtient auprès du service compétent de l'établissement les données sur l'insertion professionnelle et la poursuite d'études de ses diplômés. Pour la promotion 2019, sur 21 répondants (pour 29 diplômés), ils étaient 16 à être en emploi et deux en recherche d'emploi, ce qui représente un taux satisfaisant d'insertion professionnelle, et surtout une dynamique ascendante par rapport aux années antérieures. Néanmoins, la formation ne dispose pas d'outil propre d'analyse de ces données, mais elle se propose d'intégrer à l'avenir cette analyse dans le fonctionnement de son conseil de perfectionnement. Les diplômés ayant répondu à l'enquête ont trouvé à s'employer dans les secteurs public et privé (majoritairement), dans les secteurs de l'administration, l'information et la communication, les transports, l'hébergement et l'hôtellerie.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation définit un processus d'évaluation interne permettant de la faire évoluer dans une démarche d'amélioration continue. La formation organise l'évaluation des enseignements et de la formation par ses étudiants et elle prend en compte les résultats de cette évaluation pour évoluer. Elle dispose d'un conseil de perfectionnement conforme aux attendus de ce dispositif, qui se réunit périodiquement pour analyser les résultats de la formation et contribuer à son évaluation interne, et s'est donné pour objectif spécifique l'étude de candidatures et des différents publics, afin d'adapter au mieux le contenu de la formation aux besoins des étudiants.

Conclusion

Points forts

- Une dimension professionnalisante bien structurée et une pédagogie ajustée en fonction de cet objectif ;
- Une bonne insertion territoriale ;
- Une forte attractivité de la formation ;
- Une formation ouverte et adaptée aux publics à parcours éducatifs alternatifs (salariés, VAE, etc.).

Points faibles

- Une internationalisation trop limitée, compte tenu de l'attractivité de la formation ;
- Un manque de suivi et d'analyse de l'insertion des diplômés sur le marché du travail.

Recommandations

- Développer un module pédagogique international propre à la formation.
- Développer un outil d'analyse de l'insertion professionnelle, de façon à mieux prendre en compte l'intégration professionnelle effective des étudiants, afin d'améliorer davantage l'offre pédagogique.
- Développer l'ouverture à l'international.

MASTER COMMUNICATION PUBLIQUE ET POLITIQUE

Établissement

Université Rennes 2

Présentation de la formation

La mention de master *Communication publique et politique* fait partie des mentions de master du département Communication, qui comprend aussi la mention *Communication des organisations* et la mention *Information, communication*. Elle vise l'intégration professionnelle immédiate de ses étudiants. Elle comprend un seul parcours : *Communication, animation et innovation des territoires* (COMTERR). La seconde année de master a lieu en formation alternée (stage, contrat de professionnalisation, contrat d'apprentissage).

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est bien insérée dans l'offre de formation de l'établissement, dans le prolongement de l'offre de licence, et en complémentarité avec les autres mentions de master du département Communication - plusieurs enseignements sont d'ailleurs mutualisés.

La formation est partiellement ouverte à l'international. La formation bénéficie d'une mobilité internationale entrante (sept sur 51 pour 2020-2021), mais il n'existe aucune donnée sur la mobilité sortante des étudiants. Elle ne bénéficie pas de partenariats internationaux.

La formation bénéficie d'un adossement à la recherche. Les chercheurs du laboratoire associé enseignent aussi bien dans la partie commune de deux mentions que dans la partie dédiée à la formation. Compte tenu de son objectif professionnalisant, le master n'intègre pas une formation à et par la recherche, mais il intègre des formations par projet ("micro-agence", notamment) qui impliquent une dimension de recherche. Il s'appuie sur une documentation, largement numérique, canalisée par les enseignants.

La formation entretient des relations soutenues avec le monde socioéconomique et intègre des éléments forts de professionnalisation. La formation prend en compte les besoins socioéconomiques du territoire pour définir ses débouchés, sa finalité et ses contenus, et associe les acteurs socioéconomiques à cette démarche. Elle prépare à l'insertion professionnelle et à l'entrepreneuriat au cours du cursus (soutien à l'alternance, programme du Pôle étudiant pour l'innovation, le transfert et l'entrepreneuriat (Pépité Bretagne) et elle fait intervenir à cette fin des acteurs socioéconomiques. Ces relations mériteraient toutefois d'être davantage détaillées. La formation est ouverte à la formation continue et à l'alternance, en lien avec son objectif de professionnalisation. Elle travaille en partenariat avec le Service formation continue et alternance (SFCA).

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation met en œuvre les méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées. Elle est clairement focalisée sur l'intégration professionnelle des étudiants dans le créneau de la communication pour le compte d'institutions territoriales. Elle définit et met en œuvre ses objectifs, ses contenus, ses méthodes pédagogiques et ses acquis d'apprentissage dans une approche favorisant l'alignement pédagogique, notamment par l'articulation pluridisciplinaire des unités d'enseignement (UE) sur le droit, la sociologie, les outils numériques, la connaissance des organisations territoriales et l'entrepreneuriat. Elle appuie sa démarche sur une approche programme et sur une approche par compétences.

La formation développe et diversifie ses pratiques pédagogiques. La formation diversifie ses méthodes pédagogiques pour promouvoir la réussite de ses étudiants. L'apprentissage par la réalisation des projets simulant un emploi futur constitue ainsi une excellente initiative. La formation ne propose pas des modalités variées d'enseignement. L'enseignement se fait en présence. Cependant, elle s'adapte avec souplesse aux publics qui ne peuvent être présents, tels que les salariés. La formation s'appuie sur des types variés d'espaces d'enseignement (salles informatiques, salles multimédias, plateaux avec banc de montage, caméras, etc.) quand ces ressources sont disponibles, en cohérence avec ses objectifs et ses modalités pédagogiques. Mais ces salles sont rarement disponibles.

Les contenus et les dispositifs de la formation ne sont pas particulièrement adaptés pour permettre son ouverture à l'international. La formation n'offre pas de cours thématique en langue étrangère. Les cours en langue étrangère sont des cours généraux et dispensés par le département de Langues étrangères appliquées. Néanmoins, la formation impose comme prérequis à l'obtention du diplôme la réussite de l'examen en langue étrangère, ce qui est un signe fort pour les futurs professionnels de la communication.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont bien adaptés aux publics de la formation continue et en alternance. La formation permet l'accès effectif des publics de formation continue ou en alternance par la mise en place de modalités adaptées en termes d'accueil, d'encadrement et d'ingénierie de formation. Elle développe dans son périmètre une ingénierie de formation adaptée à l'offre spécifique proposée aux publics de la formation continue.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation bénéficie d'une attractivité remarquable (250 demandes pour 40 places). Elle l'augmente par des initiatives spécifiques au niveau régional et national (journées portes ouvertes, salon de l'étudiant, réunions de présentation des masters en licence) et par la création d'un club d'*alumni*. Il n'existe pas de données sur la diversité des parcours des étudiants sélectionnés.

La formation suit la réussite de ses étudiants. Il n'existe pas d'outil spécifique d'analyse des taux de réussite des étudiants (en 2018-2019, le taux de réussite admis/inscrits est de 51,9 % en M1 et de 82,6 % en M2). Le retour obtenu par les enquêtes des services de l'établissement est disponible et sert le perfectionnement pédagogique.

La formation obtient auprès du service compétent de l'établissement les données sur l'insertion professionnelle et la poursuite d'études de ses diplômés. Le taux de répondants aux enquêtes est de 63 %, mais cela ne représente en fait que douze diplômés. Trente mois après l'obtention de leur master, huit sont en emploi (dont six sur des contrats temporaires), dans les secteurs visés après la formation. Celle-ci ne dispose toutefois pas d'outil propre d'analyse de ces données, et déclare considérer ces données dans le cadre de son conseil de perfectionnement, mais il n'existe pas d'élément suggérant qu'elle bénéficie de ces données pour améliorer la conception de son offre pédagogique, alors que ces données mériteraient d'être analysées.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation définit un processus d'évaluation interne permettant de la faire évoluer dans une démarche d'amélioration continue. En effet, elle organise l'évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants et prend en compte les résultats de cette évaluation dans son évolution. La formation dispose d'un conseil de perfectionnement conforme aux attendus nationaux, et qui se réunit périodiquement pour analyser les résultats de la formation et contribuer à son évaluation interne, conduisant à des adaptations, telles que de nouveaux cours (*big data*, communication des associations, etc.).

Conclusion

Points forts

- Une dimension professionnalisante bien structurée et une pédagogie ajustée en fonction ;
- Une bonne insertion territoriale ;
- Des pratiques pédagogiques originales, comme la simulation d'un futur emploi ;
- Une bonne connaissance du marché de l'emploi ;
- Une forte attractivité de la formation.

Points faibles

- Une internationalisation très faible qui ne bénéficie pas de partenariats à l'étranger ;
- Un manque d'analyse du suivi du devenir des diplômés.

Recommandations

- Développer l'ouverture à l'international (mise en place d'un module pédagogique international propre à la formation, partenariats internationaux).
- Développer un outil de réflexivité pédagogique prenant en compte l'intégration professionnelle effective des étudiants.

MASTER INFORMATION, COMMUNICATION

Établissement

Université Rennes 2

Présentation de la formation

Le master *Information, communication* se structure autour d'un seul parcours *Études, projets en information et communication* (EPRIC). Le master va demander à être accrédité dans une nouvelle mention : *Culture & communication parcours Étude et projets en information-communication pour la culture* (EPRICC). Les cours sont dispensés sur le site de Rennes.

Cette formation s'adresse à des étudiants issus d'une licence *Information-communication*. Sa finalité première est professionnelle : à ce titre, la seconde année du master peut s'effectuer en formation alternée (stage, contrat de professionnalisation, contrat d'apprentissage).

Aucune information n'est donnée sur les validations des acquis de l'expérience (VAE).

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est en adéquation avec la stratégie formation de l'établissement. Le master s'inscrit dans la continuité de la licence *Information-communication* de l'établissement et complète les autres masters rattachés au département Communication (*Communication publique et politique, Communication des organisations et Sciences du langage*). Certains enseignements sont d'ailleurs mutualisés. Cette formation bénéficie d'un programme d'investissements d'avenir (PIA) proposé par l'établissement, le PIA3 Nouveaux cursus à l'université (NCU) Cursus IDE@L, qui vise à développer l'hybridation de la formation. Les débouchés principaux du master concernent les métiers de la communication multimédia, plus précisément dans les secteurs culturels et créatifs (culture, loisirs, tourisme, etc.). Sur le plan géographique, ce master vient combler un vide régional au niveau universitaire, puisque l'université de Nantes ne possède plus de master communication depuis 2017. Néanmoins, des établissements privés se placent sur ce marché concurrentiel et en forte demande.

L'objectif d'ouverture à l'international n'est pas suffisamment développé. Le programme Erasmus s'appuie sur 32 accords dont la majorité est située avec des pays européens. Toutefois, le master n'encourage pas la mobilité de ses étudiants, et aucun chiffre sur les mobilités entrantes et sortantes n'est fourni dans le dossier d'autoévaluation (DAE).

La formation bénéficie d'un adossement à la recherche, même si celle-ci n'est pas l'objectif principal. Elle est rattachée au laboratoire de recherche Pôle de recherche francophonies, interculturel, communication, sociolinguistique (PREFICS) afin de permettre une poursuite éventuelle en doctorat. Sur les deux années, 156 heures sont consacrées à la formation à et par la recherche (dont 96 heures pour les mémoires de première année (M1) et de seconde année (M2) qui doivent être soutenus à la fin de chaque année). Les étudiants sont sensibilisés au plagiat.

Les relations avec le monde socioéconomique ne sont pas explicitées. Le DAE annonce des liens avec plusieurs acteurs économiques du secteur culturel ou associatif, mais n'a formalisé aucun partenariat, ce qui est très étrange, voire inquiétant pour une formation qui s'affiche comme professionnalisante.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation met en œuvre les méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées. Ce master affiche et met en œuvre ses objectifs de former aux métiers de la communication multimédia dans le secteur culturel et associatif. Il appuie sa démarche sur une approche programme et sur une approche par blocs de compétences. Les cours méthodologiques et ceux consacrés à des matières fondamentales sont mutualisés avec les deux autres masters du département Communication, et ce sur les deux années.

La formation développe et diversifie ses pratiques pédagogiques. La formation diversifie ses méthodes pédagogiques et s'est insérée au PIA proposé par l'établissement : le PIA 3 NCU Cursus IDE@L vise à développer

l'hybridation de la formation, ce qui est en adéquation avec les objectifs de la formation. Le contenu des cours est clairement expliqué et correspond aux attentes d'une telle formation. La plupart des cours sont mutualisés avec les deux autres masters du département Communication.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont partiellement adaptés pour permettre son ouverture à l'international. Les étudiants de M1 bénéficient de deux heures de cours obligatoires de langues par semaine pour les deux semestres (48 heures au total). Ils peuvent continuer en seconde année. Ils ont le choix entre 15 langues. Néanmoins, la mobilité sortante n'est pas encouragée malgré l'existence de nombreux partenariats dans le cadre Erasmus dont bénéficie l'université.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont adaptés seulement aux publics en alternance. Cette formation est coordonnée avec le Service formation continue et alternance (SFCA). La seconde année peut se poursuivre en alternance. Plus de la moitié des étudiants choisit cette voie. Néanmoins, le dossier ne détaille pas les modalités d'accueil, d'intégration de ces étudiants, ni leur suivi. Le master représente 676 heures d'enseignement au total pour les deux années. Un stage de quatre mois obligatoire figure dans le dossier d'autoévaluation qui n'en explicite cependant pas les modalités, ni le suivi, ni les partenariats.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation développe et suit son attractivité auprès de ses différents publics. La formation est attractive : 300 candidatures pour 38 places en première année. Elle s'appuie sur les dispositifs d'information habituels mis en place par l'établissement comme les pages web de l'université, ou bien lors des forums traditionnels (salons de l'étudiant), ou encore le guide étudiant. Aucun autre dispositif propre à la formation n'a été mis en place.

La formation ne suit pas la réussite de ses étudiants. Le taux de réussite est annoncé comme excellent. Aucun chiffre n'est cependant donné sur la période évaluée. Le dossier déclare qu'il varie de 70 % à 94 % selon les années. Cette variation ne fait pas l'objet d'analyse non plus. La formation ne communique pas sur des dispositifs d'aide ou d'accompagnement à la réussite.

La formation n'analyse pas suffisamment l'insertion professionnelle de ses diplômés seulement au regard des enquêtes annuelles menées par l'université. Les enquêtes de suivi de l'insertion professionnelle menées par l'université ne sont pas complètes ; le taux de répondants (six diplômés sur 24) est bien trop faible pour permettre d'évaluer la réalité de l'insertion professionnelle. Le conseil de perfectionnement de la formation cherche à mettre en place un suivi en interne qui serait plus satisfaisant.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation définit un processus d'évaluation interne. Elle s'appuie sur des conseils pédagogiques, et sur un conseil de perfectionnement, mais l'articulation entre ces différentes instances n'est pas clarifiée. Les conseils pédagogiques se réunissent chaque semestre. Le dernier compte rendu du conseil de perfectionnement présent dans le dossier correspond en tout point aux attentes d'un tel dispositif (équilibre entre professionnels, enseignants et étudiants) et le conseil joue pleinement son rôle pour améliorer la formation et l'adapter aux changements récents que le milieu de la culture a dû affronter suite à la pandémie de Covid-19.

Conclusion

Points forts

- Un conseil de perfectionnement qui joue son rôle.

Points faibles

- Un dossier lacunaire sur le suivi des étudiants ;
- Des partenariats économiques qui ne sont pas explicités, ce qui nuit à la dimension professionnalisante affichée par la formation ;
- Une ouverture à l'international très insuffisante.

Recommandations

- Acquérir une culture de l'autoévaluation et détailler davantage le dossier qui reste trop lacunaire pour permettre d'évaluer toutes les qualités et les enjeux d'une formation qui a toute sa place dans le grand Ouest suite à la fermeture des masters *Information, communication* de l'université de Nantes en 2017.
- Développer davantage les partenariats avec le monde socioéconomique dont certains représentants interviennent en cours et participent pourtant au conseil de perfectionnement. Cet aspect du dossier demeure le plus inquiétant : l'absence d'information sur ce point essentiel d'une formation à visée professionnelle ne permet pas de faire une évaluation correcte ni de suggérer des pistes d'amélioration.
- S'appuyer davantage sur les ouvertures à l'international.

MASTER INTERVENTION ET DÉVELOPPEMENT SOCIAL

Établissement

Université Rennes 2

Présentation de la formation

Le master *Intervention et développement social* (IDS) de l'université Rennes 2 est une formation qui ouvre à deux parcours, à partir de la seconde année : *Métiers de l'ingénierie dans l'action sociale et éducative* (MIASE) et *Direction des politiques et dispositifs d'insertion, de médiation et de prévention* (DPDIMP), rattachée au département de Sociologie de l'université Rennes 2. À l'articulation de la sociologie et de la psychologie, le master entend orienter ses diplômés vers des activités de cadre dans le domaine de l'intervention sociale (diagnostic, conception et évaluation de projets, de dispositifs ou de politiques publiques). Il est ouvert aux étudiants et aux professionnels en reprise d'études, à l'alternance et à la formation continue. Les cours ont lieu sur le campus Villejean.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est en adéquation avec la stratégie de formation de l'établissement en termes de priorités thématiques dans le domaine des Sciences de l'Homme et de la société. La thématique Intervention et développement social a en effet été identifiée comme une des thématiques prioritaires de l'établissement. La formation est un débouché naturel pour les étudiants issus des formations de premier cycle de l'université. Au sein de l'offre de master, elle fonctionne en complémentarité avec les autres formations, et une partie des enseignements est mutualisée avec le master *Sociologie*. Elle fonctionne par ailleurs en partenariat avec les établissements privés locaux des formations supérieures, sous forme de mutualisation et doubles diplômes avec les établissements Askoria et le Collège coopératif en Bretagne (master- diplôme d'État d'ingénierie sociale (DEIS) Askoria). En revanche, la formation n'est pas concernée par les enjeux de la thématique du développement durable (programme d'investissements d'avenir (PIA) 3 de l'établissement).

La formation entame une ouverture à l'international. Les mobilités sortantes viennent d'être rendues possibles depuis que le master est en alternance sur la base de réciprocité (financement Erasmus +, programme Samuel de Champlain avec l'université du Québec à Montréal (UQAM)). En ce qui concerne les mobilités entrantes, le master *IDS* applique la politique de l'établissement, et accueille des étudiants principalement via la procédure Campus France (entre 15 et 20, suivant les promotions).

La formation bénéficie d'un adossement à la recherche, appuyé plus particulièrement sur deux laboratoires auxquels sont rattachés les enseignants-chercheurs en sociologie : équipe d'accueil (EA) laboratoire interdisciplinaire de recherche en innovations sociétales (LIRIS) et unité mixte de recherche (UMR) laboratoire espace et société (ESO). Pour le master *IDS*, l'articulation formation à et par la recherche prend différents formats : cours sur la problématisation et les concepts, la méthodologie, mémoire de recherche tutorée à finalité professionnelle (130 heures par étudiant). De nombreux enseignants-chercheurs (EC) et chercheurs participent à la formation (27 EC pour assurer 439 heures de formation, majoritairement des EC en sociologie, mais aussi en psychologie, science politique, géographie sociale, droit et gestion). Les étudiants sont informés des séminaires proposés par les unités de recherche ou par les établissements de formation au travail social régionaux. Des temps d'information et de sensibilisation concernant le plagiat et les réflexions concernant l'éthique et la déontologie sont prévus en master (première année (M1) et seconde année (M2)), surtout dans le cadre de cours associés au mémoire de recherche ("anonymat et confidentialité", "dimensions éthiques de la recherche"). Le service commun de documentation de l'établissement organise un accompagnement des étudiants de master dans le cadre de la préparation du mémoire (proposition de formation aux outils bibliographiques à la demande de l'étudiant).

La formation entretient des relations nombreuses et de longue durée avec les acteurs socioéconomiques du secteur social et les implique tant dans les activités pédagogiques (14 intervenants professionnels pour assurer 272 heures de formation : découverte des champs professionnels, des cours, stages, jurys) que dans le pilotage stratégique (conseil de perfectionnement). Elle est également au courant des besoins socioéconomiques du territoire par d'autres moyens (conférences professionnelles assurées par le service universitaire d'information d'orientation et d'insertion professionnelle (SUIO-IP) de l'université Rennes 2, portail d'offres d'emploi, etc.) et en informe régulièrement les étudiants. La formation est structurée depuis toujours en alternance intégrative en M2

(une semaine de cours par mois), ce qui favorise aussi l'accueil de publics de formation continue.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation s'est donné comme objectif de démontrer la place des sciences humaines et sociales dans la formation de cadres de l'intervention sociale, en fournissant à ses étudiants les compétences nécessaires à l'analyse et au traitement des situations auxquelles les professionnels s'exposent dans leur pratique. Elle vise ainsi à proposer une solide formation en sciences humaines et sociales, mais également un apport de connaissances en psychologie, en science politique, en droit et en gestion. La formation comprend un tronc commun intégral en M1, avant d'ouvrir en M2 sur les deux parcours *Métiers de l'ingénierie dans l'action sociale et éducative (MIASE)* et *Direction des politiques et dispositifs d'insertion, de médiation et de prévention (DPDIMP)*, en partie mutualisés. Elle n'a pas formellement défini son offre de formation en blocs de compétences, mais elle a élaboré un référentiel de compétences spécifique à chaque parcours en partenariat avec le Service universitaire d'information et d'orientation - insertion professionnelle (SUIO-IP).

La formation développe des pratiques pédagogiques adaptées à ses objectifs de professionnalisation. Le M1 est organisé sur la base d'une alternance partielle (les cours sont regroupés sur neuf semaines au semestre 7, de façon à dégager trois semaines pour les stages). Les unités d'enseignements méthodologiques (UEM) (quatre en M1, cinq en *MIASE*, huit en *DPDIMP*) enseignent les démarches, les méthodes, et les techniques. Les deux parcours de M2 sont organisés sur la base de l'alternance intégrative, avec regroupement des promotions une semaine par mois, les trois autres semaines pouvant être consacrées selon le cas à des travaux individuels et collectifs, à l'emploi ou au stage en responsabilité. Les unités d'enseignements fondamentaux (UEF), largement mutualisées entre les deux parcours (trois UEF en M1, quatre en *MIASE*, quatre en *DPDIMP*) traitent les transformations de la question sociale. Les unités d'enseignements spécialisés (UES) (quatre en M1, trois en *MIASE*, trois en *DPDIMP*) enseignent à précisément délimiter une problématique ou un objet. Les cours se font majoritairement en présentiel, sur la base d'une logique d'alternance pédagogique (une semaine par mois en M2) ou de regroupement des cours sur un nombre limité de semaines (en M1). La plateforme de cours en ligne de l'université Rennes 2 et la messagerie électronique sont également sollicitées à titre d'outils pédagogiques, de même que l'espace numérique de travail de l'université (ENT), en particulier pour l'accès aux ressources documentaires. L'évaluation des connaissances et compétences, en M1, s'opère à travers des dossiers et des épreuves écrites, mais aussi à partir de l'atelier stage et du mémoire individuel faisant suite à une enquête originale. En M2, l'évaluation des étudiants porte sur les unités d'enseignement sous la forme de dossiers. Toutefois, ce sont surtout le mémoire de recherche et le rapport de stage qui constituent les deux éléments essentiels de l'évaluation des connaissances acquises.

La formation met partiellement en place l'ouverture à l'international. L'enseignement de langue est obligatoire aux deux semestres de première année à hauteur de deux heures hebdomadaires (48 heures au total). Il peut se poursuivre en deuxième année pour certains masters. Pour autant, il ne s'agit pas de cours de langue spécifiques à destination des étudiants du master. Pour les étudiants internationaux, ces enseignements peuvent être remplacés par un renforcement en français proposé par le Centre international rennais d'études de français pour étrangers (CIREFE).

La formation se déclare ouverte à l'alternance et à la formation continue. Elle est ouverte à l'alternance, dans la mesure où elle organise ses enseignements de M1 et M2 en ce sens, même si les stages sont seulement recommandés en M1 - obligatoires en M2. Elle est ouverte à la formation continue, mais dans les faits, la structuration du M1 rend difficile l'accueil des étudiants de ce type, ce dont l'équipe pédagogique a conscience. En revanche, il est davantage possible en M2, et la formation organise même un temps de remise à niveau universitaire. Le dispositif de validation des acquis de l'expérience (VAE) est mis en place essentiellement dans le cadre du parcours *MIASE*, en lien avec le service formation continue de l'université. La formation mobilise beaucoup la validation des acquis professionnels (VAP) pour permettre aux professionnels dotés d'une expérience significative dans le domaine une entrée directe en master 2 (trois VAP en 2018-2019, deux VAP en 2019-2020, deux VAP en 2020-2021). La formation a en effet développé des contrats de professionnalisation, et souhaite mettre en place à l'avenir des contrats d'apprentissage. Pour le moment, il n'existe pas de supplément au diplôme précisant les connaissances et compétences acquises par l'étudiant, mais l'équipe pédagogique souhaite le mettre en place.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation développe et suit son attractivité auprès des publics concernés. Elle communique de façon classique sur ses enseignements auprès de différents publics : supports écrits, présentation sur catalogue et lors des journées portes ouvertes (JPO) et différents salons. Ses capacités d'accueil sont de l'ordre de 90 à 100 étudiants, et les effectifs sont stables. L'attractivité de la formation connaît une hausse continue ces dernières années (de 180 à + de 300 demandes pour l'entrée en M1).

Le suivi de la réussite étudiante témoigne à la fois de la qualité de la formation et de ses exigences. En M1, le taux de réussite est de l'ordre de 80,9 % ; en revanche, en M2, il chute drastiquement : 44,4 % pour le parcours *DPDIMP*, 47,6 % pour le parcours *MIASE*. Les exigences du mémoire de stage en M2 constituent manifestement un point névralgique et une cause d'échec, beaucoup d'étudiants souhaitant effectuer leur année de M2 en deux ans ; l'équipe pédagogique réfléchit à de nouvelles modalités en concertation avec les étudiants.

Les informations concernant le devenir des diplômés et leur insertion professionnelle sont traitées par le SUIO-IP, et communiquées à la formation. Elles montrent pour les diplômés de 2019 (22 sur 48 inscrits) dans l'ensemble des taux et des modalités d'insertion professionnelle relativement satisfaisants, mais le taux de réponse ne reflète qu'une partie de la réalité (64 % de réponses) . Les résultats montrent que 18 mois après le master, 7 % des diplômés sont en poursuite d'études (en doctorat), tandis que 64 % des diplômés ont trouvé un emploi, pour la majorité stable et à plein temps (55 %), du type cadre supérieur (44 % catégorie A) et profession intermédiaire (55 % catégorie B). À 30 mois après le master, un diplômé est en poursuite d'études (7 %) et un autre en recherche d'emploi (7 %), 86 % des diplômés occupent un emploi majoritairement stable et à plein temps (33 % en contrat à durée déterminée (CDD) ; 67 % en contrat à durée indéterminée (CDI) dont 38 % titulaires en fonction publique), en grande partie comme cadre supérieur (42 %, catégorie A), mais majoritairement en profession intermédiaire (50 %, catégorie B). Les répondants se déclarent globalement satisfaits de la formation reçue.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose depuis peu d'un conseil de perfectionnement, qu'elle réunit une fois par an pour s'assurer de la cohérence de l'offre de formation avec les compétences attendues à l'issue de la formation, et ce conseil de perfectionnement joue manifestement son rôle à travers les interventions des étudiants et des professionnels. Le conseil est l'instance privilégiée pour réfléchir sur les contenus de formation et les articuler aux préoccupations du champ professionnel. Par ailleurs, le pilotage pédagogique de la mention est assuré par trois responsables, encadrant respectivement le M1 et les deux parcours de M2, qui se réunissent régulièrement. Chaque responsable est entouré d'une équipe pédagogique spécifique. En outre, la formation bénéficie d'un professeur associé à service temporaire (PAST) qui facilite la coordination des enseignements au niveau des parcours. Enfin, une coordination a été mise en place entre l'équipe pédagogique et les services spécialisés de l'établissement (les bibliothécaires pour la recherche documentaire et le service universitaire d'information et d'orientation – insertion professionnelle (SUIO-IP) pour la gestion des stages).

Conclusion

Points forts

- Une bonne insertion de la formation dans le champ des sciences humaines ;
- Un bon taux d'insertion professionnelle ;
- Une équipe pédagogique investie au service des étudiants, et un pilotage efficace.

Points faibles

- Un fort taux d'échec en M2 ;
- Un accueil limité pour les étudiants issus de la formation continue ;
- Une absence d'ouverture à l'international (partenariats, enseignement des langues).

Recommandations

- Redéfinir les exigences du mémoire de stage, et veiller dès le M1 à l'information et la formation des étudiants en ce sens.

- Réfléchir à l'intégration des étudiants de formation continue dès le M1.
- Intégrer à la formation un supplément au diplôme pour préciser les connaissances et compétences acquises par l'étudiant (fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP)).
- Développer la mobilité internationale.

MASTER LANGUES ET SOCIÉTÉS

Établissement

Université Rennes 2

Présentation de la formation

Le master *Langues et sociétés* comporte un seul parcours, *Amériques*. Il se consacre à l'étude de l'ensemble du continent américain – anglophone, hispanophone, lusophone et francophone – dans ses dimensions politiques, économiques, sociales et culturelles, afin de former des spécialistes de l'aire américaine. Il s'agit d'une formation internationale, pluridisciplinaire et plurilingue qui emprunte ses outils méthodologiques et conceptuels aux sciences humaines et sociales (SHS). La formation a lieu à Rennes.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est en adéquation avec la stratégie formation de l'établissement. La formation s'inscrit dans une synergie entre l'unité de formation et de recherche (UFR) Langues et d'autres UFR de l'établissement autour de la question des Amériques qui est abordée en interdisciplinarité. Elle se présente comme une alternative aux concours de l'enseignement, pour des étudiants issus d'une licence de lettres et civilisations étrangères qui souhaitent s'orienter ailleurs et vient donc compléter l'offre de formation en licence. Elle attire également des étudiants issus de licences *Langues étrangères appliquées* et de licences de sciences humaines et sociales, qui souhaitent renforcer leurs compétences linguistiques et interculturelles. Le master *Amériques* repose sur des mutualisations avec les masters d'études anglophones et d'études ibériques et latino-américaines. Sa spécificité par rapport aux autres masters reste toutefois à expliquer. Le dossier d'autoévaluation (DAE) est lacunaire sur les partenariats académiques. La formation ne bénéficie pas d'un dispositif d'aide dans le cadre de l'initiative d'excellence.

L'ouverture à l'international, en cohérence avec les priorités définies par l'établissement, est insuffisamment détaillée. Ainsi, le DAE ne précise pas si les mobilités ou stages à l'international au cours du semestre 4 sont obligatoires et si elles concernent tous les étudiants. La dimension internationale repose sur les mobilités sortantes des étudiants : cependant ces mobilités sortantes ne sont pas quantifiées. Les mobilités entrantes sont indiquées comme faibles, mais aucune donnée chiffrée n'est donnée. L'accueil de chercheurs invités contribue également à l'internationalisation. Le service des relations internationales assure la préparation et l'accompagnement des mobilités, le service universitaire d'information et d'orientation (SUIO) se charge des stages. L'implication des équipes pédagogiques n'est pas mentionnée. L'ouverture internationale manque donc d'ambition par rapport aux objectifs affichés du master.

La formation bénéficie d'un adossement certain à la recherche, puisque la formation à et par la recherche en constitue un axe structurant. Les enseignants-chercheurs sont des membres des équipes de recherche de Rennes autour des questions de l'américanisme. Le caractère transversal et pluridisciplinaire de la formation est à souligner. Les attendus de fin de cycle, mémoire ou rapport de stage, intègrent un volet recherche important. Ils sont en adéquation avec les objectifs de la formation qui vise à former des experts dans les études des zones géographiques où sont parlées les langues étudiées. Un débouché de ces études est d'ailleurs la poursuite d'études doctorales. Les étudiants sont associés aux manifestations scientifiques organisées par les équipes de recherche. Le dossier ne mentionne pas de dispositif incitatif particulier. Les cours de méthodologie de la recherche intègrent la réflexion sur les principes éthiques et déontologiques et sur l'usage du logiciel de détection de plagiat. Les étudiants doivent rendre une déclaration sur l'honneur de non-plagiat en même temps que leur mémoire. Le service commun de documentation est pleinement associé à l'équipe pédagogique et assure l'initiation à la recherche bibliographique, à l'usage des bases de données en ligne, aux techniques de tri des données. Le dossier ne précise pas les modalités de la participation des membres de ce service dans la formation.

La formation entretient des relations avec le monde socioéconomique et intègre des éléments de professionnalisation. Des acteurs locaux partenaires sont associés à la formation sous forme de conférences ou d'ateliers. Les compétences du référentiel « Développement de savoirs hautement spécialisés » et « Conduire un projet » ont été particulièrement travaillées lors de séminaires sur la coopération internationale : autant d'actions révélatrices d'un souci de promotion des compétences et de la professionnalisation. Il est regrettable que l'alternance et la formation continue ne soient pas envisagées dans ce master. Ce choix n'est pas

argumenté. La formation n'est donc accessible qu'en formation initiale. La formation à l'insertion professionnelle est réalisée au cours de conférences, mais elle ne donne pas entière satisfaction à l'équipe pédagogique. Il est également regretté dans le dossier d'autoévaluation que les anciens étudiants ne soient pas davantage impliqués dans la formation, ce qui enrichirait sans nul doute les dispositifs de professionnalisation.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La mise en œuvre des méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées n'est pas assez explicitée. Elle porte principalement sur l'accompagnement des mémoires par les enseignants-chercheurs, et sur les différents travaux rendus par les étudiants. Le DAE est lacunaire sur les méthodes pédagogiques et l'évaluation des connaissances. Il ne précise pas si la mise en place d'un portfolio est liée à la mise en œuvre d'une approche par compétences. Le dossier est lacunaire sur ce point.

La diversification des pratiques pédagogiques n'est pas abordée. Le dossier est également lacunaire sur l'évolution de la formation, qui se déroule essentiellement en présentiel : ce qui est assez compréhensible dans le cas des études de langues vivantes. Les espaces d'enseignement sont adaptés aux besoins et objectifs de la formation.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont insuffisamment adaptés pour permettre l'ouverture à l'international. Certes, le caractère trilingue de la formation et les nombreux cours en langue étrangère y contribuent, mais celle-ci doit être consolidée par une obligation de mobilité internationale. Les mobilités entrantes sont signalées comme un point faible, mais aucun indicateur n'est fourni.

Les contenus et les dispositifs de la formation ne sont pas adaptés aux publics de la formation en alternance et de la formation continue. Les justifications de ces choix ne sont pas apportées.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation développe et suit maladroitement son attractivité auprès de ses différents publics. Le DAE est très lacunaire sur ce sujet, les outils mis à disposition par l'université ne sont pas décrits et utilisés de façon informelle.

Le suivi de la réussite des étudiants n'est pas non plus réalisé de façon systématique. Ce suivi est confié au service universitaire d'insertion et d'orientation (SUIO) et n'implique pas les équipes pédagogiques. Les outils d'analyse qualitative et quantitative sont insuffisamment décrits.

L'analyse de l'insertion professionnelle et de la poursuite d'études des diplômés au regard des objectifs de la formation et du marché de l'emploi manque. L'équipe pédagogique n'est pas davantage impliquée dans cette analyse. Il est regrettable que la poursuite d'études en doctorat, qui est pourtant une finalité de ce master, ne fasse pas l'objet d'une attention particulière.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

Le processus d'évaluation interne permettant de faire évoluer la formation dans une démarche d'amélioration continue n'est pas performant. Le conseil de perfectionnement, pourtant obligatoire, n'a pas été installé pendant la maquette 2017-2022. En l'absence de ce conseil, des réunions pédagogiques trimestrielles se sont tenues. Cependant, aucun compte rendu n'a été fourni, ce qui est regrettable. En l'absence de documents probants, l'évaluation du pilotage est impossible.

Conclusion

Points forts

- Un haut niveau d'exigence linguistique ;
- Un bon adossement à la recherche ;
- Une formation articulée à l'offre de formation en licence au niveau de l'université.

Points faibles

- Un manque d'ambition internationale, en contradiction avec les objectifs de la formation ;
- Un manque d'analyse de l'attractivité, de la performance et de la pertinence de la formation qui nuit à la qualité de la formation offerte aux étudiants ;
- Un manque d'analyse des poursuites d'études en doctorat ;
- Un défaut de processus d'évaluation interne ;
- Un manque d'ouverture à la formation continue et à l'alternance.

Recommandations

- Renforcer impérativement la dimension internationale par l'obligation d'une mobilité ou d'un stage à l'international afin de consolider les acquis, construire des compétences professionnelles et renforcer l'attractivité de la formation.
- Mettre la formation en conformité avec les exigences nationales (conseil de perfectionnement, par exemple).
- S'engager dans la mise en œuvre systématique d'outils d'analyse et d'évaluation de la formation afin de l'améliorer et de garantir la qualité de la formation proposée.
- Réfléchir aux possibilités d'accueil des publics de la formation continue ou de l'alternance.

MASTER LETTRES ET HUMANITÉS

Établissement

Université Rennes 2

Présentation de la formation

Le master *Lettres et humanités*, dispensé par les départements de Lettres (unité de formation et de recherche (UFR) Art, lettres, communication) et d'italien (UFR Langues) de l'université Rennes 2, s'adresse à des étudiants titulaires d'une licence (principalement en *Lettres, Humanités ou Langues, littératures et civilisation étrangères et régionales* (LLCER) italien). Il propose une formation orientée vers la recherche en littérature, notamment dans le domaine des études romanistes (littérature latine, italienne et française), structurée en trois parcours : les deux premiers, *Littérature et pratiques critiques*, et *Littérature et culture : le partage des discours* (commun au master *Littérature générale et comparée*), se différencient en seconde année de master (M2) après une première année unique ; le troisième, *Littérature et culture italiennes*, est ouvert dès la première année, et proposé en M2 en co-diplomation avec l'université de Salerne. Les enseignements sont dispensés à l'université Rennes 2, sur le campus Villejean.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est en adéquation avec la stratégie formation de l'établissement. Elle permet une poursuite d'études à des étudiants issus des trois licences mention *Lettres, Humanités*, et *LLCER italien*, en les préparant à la recherche ou au concours de l'agrégation. La formation a une spécificité disciplinaire bien définie, faisant dialoguer littératures modernes et anciennes (ce qui justifie l'intitulé « Humanités »), dans le domaine des études romanistes. Reste cependant à interroger son articulation avec le master *Littérature générale et comparée*, avec lequel la moitié des cours sont mutualisés, et un parcours de M2 est en commun : la distinction paraît subtile et elle a d'ailleurs été discutée dans le conseil de perfectionnement, comme en témoigne le compte rendu joint au dossier d'autoévaluation (DAE) ; ce dernier ne revient cependant pas sur le problème. D'autres mutualisations existent avec les masters *Métiers du Livre et de l'édition* et *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation* (MEEF) *Lettres*. La formation s'appuie très partiellement sur les actions menées dans le cadre et des projets du programme d'investissements d'avenir (PIA), pour dynamiser son contenu et ses dispositifs. Seule la participation d'étudiants à des modules de l'École universitaire de recherche (EUR) *Creative Approaches of Public Spaces* (CAPS) est mentionnée, sur la dernière année d'application de la maquette mise en place dans les années 2016-2022.

La formation est ouverte à l'international en cohérence avec les priorités définies par l'établissement, grâce notamment au parcours *Littérature et culture italiennes* proposé en M2 en co-diplomation avec l'université de Salerne (où les étudiants passent un semestre), régi par une convention et bénéficiant de financements pluriannuels de l'université franco-italienne. Malheureusement le DAE ne donne aucun chiffre sur le nombre d'inscrits à ce bidualôme, ni d'ailleurs sur la mobilité entrante et sortante dans l'ensemble de la formation.

L'adossement à la recherche est pertinent pour un master qui fait de celle-ci sa finalité première. La totalité des heures de formation est dispensée par des enseignants-chercheurs, appartenant principalement au Centre d'études des langues et littératures anciennes et modernes (CELLAM). Les étudiants sont invités à participer aux initiatives de l'équipe (ces participations sont susceptibles d'être validées dans la formation, mais on ignore comment) ou sont accueillis en stage (aucun chiffre n'est fourni). La formation n'inclut pas de formation spécifique à l'intégrité scientifique et à la déontologie, et s'appuie partiellement sur les services de documentation (20 heures d'enseignement dédiées à la méthodologie informationnelle ou documentaire).

Les relations avec le monde socioéconomique sont difficiles à évaluer. En effet, le DAE ne fait que mentionner un adossement à des institutions culturelles rennaises, qui serait renforcé dans la nouvelle maquette, et ne donne aucune précision sur les institutions en question, sur le type de partenariat, etc. La préprofessionnalisation n'est pas au cœur de ce master, tourné plutôt vers la recherche, et dans lequel le stage n'est pas obligatoire, contrairement aux attentes nationales à ce niveau.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation met en œuvre les méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées, grâce à une maquette très diversifiée dans les contenus et les programmes, et dans laquelle les compétences sont bien définies. En revanche, aucune précision n'est donnée sur la valorisation des compétences acquises dans le cursus ou en dehors de celui-ci.

Le développement et la diversification des pratiques pédagogiques sont impossibles à évaluer, dans la mesure où le DAE est purement déclaratif sur ce point, mentionnant l'existence de cours magistraux, de cours techniques/pratiques et de séminaires interactifs, ce qui relève de l'évidence pour ce genre de formation. En revanche, aucun élément précis n'est donné sur ce point. L'enseignement à distance est réservé à l'intervention de collègues extérieurs.

Les contenus et les dispositifs de la formation ne sont pas particulièrement adaptés pour permettre son ouverture à l'international. Exception faite du parcours en co-diplomation *Littérature et culture italiennes*, pour lequel un niveau B1 en italien est nécessaire, et qui permet de passer un semestre à l'université de Salerne, la formation intègre peu l'enseignement des langues étrangères : 48 heures seulement y sont consacrées, et uniquement en première année de master (M1).

La formation est ouverte à la formation continue, même si de fait le nombre de stagiaires en formation continue inscrits dans le master est faible.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

L'attractivité de la formation ne fait pas l'objet d'un suivi. Le DAE souligne que les dispositifs d'information existants (dispositifs très traditionnels : journées portes ouvertes, brochures) seront développés, et que le suivi des candidatures, pour l'instant empirique, sera systématisé. Les données sur les effectifs montrent une grande stabilité (52 à 54 inscrits dans la formation entre 2018 et 2021), avec un nombre croissant d'inscrits en M1 (de 23 à 31 pour la même période), ce qui est encourageant.

Le suivi de la réussite est effectué par le Service universitaire d'information d'orientation et d'insertion professionnelle (SUIO-IP) de l'établissement, et la formation ne semble pas s'emparer de ces enquêtes pour mener une réflexion sur l'impact de celles-ci ou sur des dispositifs d'accompagnement. Les seuls chiffres donnés dans le DAE, concernant les taux de réussite de l'année 2018-2019, ne sont pas réconfortants : 50 % à 66 % des étudiants ont validé tous les enseignements en M1, 70 % à 75 % en M2.

Les enquêtes sur l'insertion professionnelle et la poursuite d'études des diplômés sont effectuées par l'Observatoire des parcours étudiants et de l'insertion professionnelle (OPEIP). Le DAE déclare que leur analyse a servi de bases aux modifications opérées sur les parcours et les nouveaux cours de la nouvelle accréditation (sans donner plus de détail), en même temps qu'il regrette leur aspect lacunaire. Les enquêtes sur les diplômés de 2019 ont un taux de réponse de 76 % (13 réponses sur 17 diplômés), ce qui est bon, et font état de six poursuites d'étude (doctorat ou concours de l'agrégation) et de dix diplômés en emploi à 30 mois après l'obtention du diplôme, essentiellement dans l'enseignement ou en librairie.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

Le processus d'évaluation interne a permis de faire évoluer la formation. L'évaluation de la part des étudiants, en particulier dans le conseil de perfectionnement qui fonctionne de manière satisfaisante, a servi à la restructuration de la maquette pour la nouvelle accréditation. Le DAE mentionne à ce propos l'amélioration de la lisibilité de l'architecture, l'allègement du semestre 10 et la reconfiguration des deux parcours du M2, mais sans donner de détails.

Conclusion

Points forts

- Une formation originale dans le domaine des études littéraires, qui témoigne d'une volonté de décloisonnement disciplinaire ;

- Un bon processus d'évaluation interne, qui a conduit à une restructuration de la maquette pour la nouvelle accréditation.

Points faibles

- Un dossier d'autoévaluation purement déclaratif, non soutenu par des éléments précis et chiffrés ;
- Une absence à peu près totale d'analyse des données dans le DAE ;
- Un suivi insuffisant des effectifs, des taux de réussite, des poursuites d'études et de l'insertion professionnelle.

Recommandations

- Utiliser les données existantes pour améliorer la réflexion autour de l'attractivité de la formation, des taux de réussite et des débouchés.
- Organiser la collecte de données plus fines, notamment sur la poursuite d'études et l'insertion professionnelle.

MASTER LITTÉRATURE GÉNÉRALE ET COMPARÉE

Établissement

Université Rennes 2

Présentation de la formation

Le master *Littérature générale et comparée* (LGC), dispensé par l'unité de formation et de recherche (UFR) Art, lettres, communication de l'université de Rennes 2, s'adresse aux étudiants titulaires d'une licence (notamment en Lettres), en offrant une formation orientée vers la recherche en littérature et la médiation culturelle. Après une première année (M1) indifférenciée, deux parcours sont proposés en seconde année (M2) : *Écritures contemporaines comparées*, axé sur la théorie et les pratiques de la littérature contemporaine, et *Littérature et culture*, parcours commun au master *Lettres et humanités*, focalisé principalement sur les littératures françaises et européennes.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est en bonne adéquation avec la stratégie formation de l'établissement. Elle permet une poursuite d'études à des étudiants issus de la licence *Lettres* (dans laquelle des « ateliers comparatistes », proposés en troisième année, visent une initiation à la recherche dans le domaine), et offre une formation originale dans le panorama national, étant donné que cette mention de master est unique en dehors des universités parisiennes. Sur le plan local, son articulation avec le master *Lettres et humanités*, avec lequel la moitié des cours sont mutualisés, et un parcours de M2 est en commun, mériterait d'être repensée afin de différencier davantage les deux formations, en les rendant plus identifiables. La formation ne s'est pas jusqu'ici appuyée sur les actions menées dans le cadre et des projets du programme d'investissements d'avenir (PIA), mais une collaboration avec le master de l'École universitaire de recherche (EUR) *Creative Approaches of Public Spaces* (CAPS), dans le cadre de cours expérimentaux, est annoncée pour la rentrée 2022.

La formation présente une ouverture à l'international assez minimale, qui s'appuie sur les partenariats ou échanges établis par le département de Lettres. Le dossier d'autoévaluation (DAE) mentionne quatre à cinq étudiants en mobilité sortante (entre 2018 et 2021) et ne donne pas les chiffres de la mobilité entrante.

Le master LGC bénéficie d'un très bon adossement à la recherche. La formation à et par la recherche est assurée par l'articulation de cours méthodologiques, de séminaires de spécialité ou thématiques (validés par la rédaction d'un article de recherche), d'ateliers (par exemple pour la préparation du mémoire en M2). À noter, l'existence d'un cours spécialisé dans la préparation d'un colloque, auquel participent tous les étudiants de M2. La totalité des heures de formation est dispensée par des enseignants-chercheurs, appartenant principalement au Centre d'études des langues et littératures anciennes et modernes (CELLAM). Les étudiants sont invités à participer aux initiatives de l'équipe et des modalités de validation de ces activités sont à l'étude pour la prochaine maquette. Deux cours ("méthodologie de la recherche" en M1 et "préparation au colloque" en M2) sensibilisent les étudiants à l'intégrité scientifique ; le premier cours propose aussi des séances consacrées à la méthodologie informationnelle et documentaire.

Le master, orienté vers la recherche, entretient peu de relations avec le monde socioéconomique et n'est pas destiné au public de la formation continue ou en alternance. Il faut cependant souligner quelques efforts de préparation à l'insertion professionnelle, grâce notamment à des projets professionnalisants (organisation de festival, rencontres d'écrivains) ou des ateliers avec les professionnels des secteurs visés par la formation (monde de la culture, monde du livre).

2. L'organisation pédagogique de la formation

Les méthodes pédagogiques sont adaptées aux compétences visées. La structure de la formation, très diversifiée dans les contenus et les programmes, définit de manière précise les compétences. La valorisation des compétences acquises hors cursus (par exemple, la participation des étudiants aux projets culturels proposés par les institutions culturelles partenaires) est mentionnée dans le DAE, sans plus de détails.

La formation a bien diversifié ses pratiques pédagogiques, en proposant à la fois des cours traditionnels (cours magistraux, séminaires théoriques ou thématiques) et des pratiques plus innovantes : ateliers de lecture en pédagogie inversée, pédagogie par projet, ateliers de création, ou ateliers d'écriture pris en charge par des écrivains. La modalité d'enseignement est en présentiel, avec un recours à l'espace numérique pour le dépôt du matériel des cours et un suivi (non spécifié dans le DAE) des étudiants.

Les contenus et les dispositifs de la formation ne sont pas adaptés pour permettre son ouverture à l'international, ce qui est regrettable pour un master en littérature comparée dont les programmes montrent la visée interculturelle. Sans doute cette formation souffre-t-elle d'une politique de l'établissement qui limite l'enseignement des langues au M1 (48 heures en tout) ; il est cependant dommage que l'enseignement en langue étrangère n'ait pas été développé, comme les représentants des étudiants le demandent d'ailleurs dans le compte rendu du conseil de perfectionnement ; le DAE annonce sur ce point un projet en développement pour la prochaine accréditation.

La formation n'est pas conçue pour accueillir le public de la formation continue ou en alternance. L'équipe pédagogique se montre néanmoins soucieuse de proposer via l'espace-cours numérique des rattrapages pour les étudiants non assidus, et d'accompagner les très rares étudiants en formation continue (un seul étudiant en 2019-2020 et 2020-2021).

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation a bien développé son attractivité auprès de ses différents publics à travers des dispositifs classiques (catalogue des formations en ligne, journée portes ouvertes, réunions d'information), mais aussi grâce à un site Internet spécifique à la mention et accueilli sur une plateforme reconnue pour la recherche (hypotheses.org). Les effectifs sont d'ailleurs en hausse sur la période 2018-2021, passant de 66 à 88, avec un accroissement notable en M1 (de 36 à 52). Le DAE fait état d'un suivi, permettant de constater une grande diversité de profils ainsi qu'un élargissement du recrutement au-delà du périmètre régional, mais ne donne pas de détails.

La formation se montre attentive à la réussite de ses étudiants, et conçoit le développement de l'espace-cours en ligne comme un dispositif d'accompagnement qui donne la possibilité de suivre le cours en différé ou de partager l'expérience (par la mise en place temporaire d'un serveur de discussion informel). Le taux de réussite est relativement bas (66 % des étudiants ont validé tous les enseignements en M1, 54 % à 64 % seulement en M2, selon les parcours), mais l'équipe pédagogique se saisit de ces chiffres et souligne que plusieurs étudiants choisissent de valider le master en trois ans afin de préparer leur candidature pour un contrat doctoral.

Le suivi de l'insertion professionnelle et de la poursuite d'études des diplômés n'est pas encore systématisé. Les enquêtes effectuées par l'Observatoire des parcours étudiants et de l'insertion professionnelle (OPEIP) réfèrent seulement à la première année de diplomation de la formation (ouverte en 2017), et sont évidemment partielles. Elles montrent néanmoins des données attendues : quatre poursuites d'études sur 11 diplômés, et un taux d'emploi de neuf diplômés sur 11, 30 mois après le diplôme.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

Le processus d'évaluation interne est défini, mais il doit encore être systématisé. Le DAE mentionne un lien étroit entretenu avec les étudiants délégués, avec des réunions régulières chaque semestre, mais l'évaluation des enseignements n'est pas mise en place. Le conseil de perfectionnement est conforme aux attentes nationales dans sa composition, et son compte rendu est très efficace dans l'analyse notamment des points à améliorer ; cependant il ne s'est réuni qu'une seule fois depuis 2019, ce qui est insuffisant pour contribuer à une autoévaluation suivie.

Conclusion

Points forts

- Une forte attractivité de la formation (dont témoigne la hausse des effectifs), qui repose sur une identité disciplinaire bien prononcée ;
- Un très bon adossement à la recherche ;
- Une remarquable diversification des pratiques pédagogiques, avec des formes innovantes.

Points faibles

- Une ouverture à l'international bien trop faible (mobilités, échanges, enseignements en langue étrangère) ;
- Un conseil de perfectionnement trop peu actif.

Recommandations

- Internationaliser rapidement la formation doit être une priorité dans un master de littérature comparée, qui se définit par l'accent mis sur l'interculturalité. Il est hautement souhaitable de développer les échanges avec des partenaires à l'international, de favoriser les stages à l'étranger, de renforcer l'enseignement des langues étrangères, et surtout en langue étrangère.
- Systématiser le processus d'évaluation interne, en particulier en ce qui concerne la fréquence des réunions du conseil de perfectionnement.

MASTER MÉTIERS DU LIVRE ET DE L'ÉDITION

Établissement

Université Rennes 2

Présentation de la formation

Le master *Métiers du livre et de l'édition* est une formation proposée depuis 2017 par le département de Lettres de l'université Rennes 2. Il a pour but de former des professionnels du livre et de l'édition polyvalents, capables de participer à l'ensemble de l'économie éditoriale : conception et gestion de projets éditoriaux, commercialisation et promotion du livre (papier et numérique), médiation culturelle. Il prépare ainsi aux différents métiers de l'édition (directeur de publication, directeur éditorial, assistant d'édition, correcteur), de la commercialisation du livre (libraire, responsable rayon produits éditoriaux, chargé de promotion, commercial en édition, responsable de diffusion), et de la communication (*Community manager*, chargé de relations commerciales en librairie, assistants droits, etc.).

1. La politique et la caractérisation de la formation

Le master *Métiers du livre et de l'édition* (MLE) est en adéquation avec la stratégie de formation de l'établissement, et répond aux objectifs pédagogiques et aux ambitions thématiques de l'université Rennes 2.

Le master MLE constitue l'une des suites logiques des licences proposées notamment par le département de Lettres (licences *Lettres* et *Humanités*) et s'articule avec d'autres masters de l'établissement, notamment les masters *Lettres et humanités*, *Littérature générale et comparée*, *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation* (MEEF) et *Design*, avec lesquels il mutualise des enseignements. Il entretient de nombreux partenariats académiques avec des institutions locales et régionales (librairies et associations culturelles, bibliothèque de Rennes, service éditorial du Musée de Bretagne, par exemple) et nationales (Bibliothèque nationale de France), et repose sur une importante pluri- et transdisciplinarité (la formation associe des enseignements disciplinaires, techniques, mais aussi de marketing et de droit). Le master MLE n'est pas concerné par le projet du programme d'investissements d'avenir (PIA) 3 Nouveaux cursus à l'université (NCU) Cursus IDE@L.

La formation affiche une ouverture internationale assez limitée. Elle ne bénéficie d'aucun partenariat académique international particulier à la formation elle-même, mais s'inscrit dans la politique d'ouverture internationale de l'établissement et favorise la mobilité des étudiants et des enseignants dans le contexte des conventions déjà existantes. Aucune donnée sur la mobilité entrante ou sortante n'est fournie.

L'adossement à la recherche de la formation est conforme à ses objectifs. De nature essentiellement professionnalisante, le master bénéficie en même temps de la mutualisation des enseignements avec des formations davantage orientées vers la recherche. Les étudiants reçoivent donc une formation aux grandes problématiques de la recherche actuelle, assurée par cinq professeurs des universités et quatre maîtres de conférences associés au Centre de recherche des langues et littératures anciennes et modernes (CELLAM). Le mémoire de seconde année mobilise des connaissances disciplinaires aux acquis professionnels du master. Les étudiants sont formés à l'intégrité scientifique et à la déontologie, et reçoivent une formation en droit sur la propriété intellectuelle et les différentes règles de respect des droits d'auteur. Le service commun de la documentation de l'établissement accompagne les étudiants dans la préparation du mémoire et propose des formations aux outils bibliographiques.

La formation est éminemment professionnalisante et repose sur de nombreuses relations avec le monde socioéconomique local. Des relations dynamiques sont à signaler avec des institutions, des associations (musées, centres culturels, presses universitaires), mais aussi de nombreuses entreprises locales (librairies, maisons d'édition, imprimeries régionales), avec lesquelles elle a établi des partenariats. Ces partenariats permettent d'assurer de nombreux lieux d'accueil en stage pour les étudiants de première année (M1) et de seconde année (M2). De même, les professionnels des métiers visés assurent près de 70 % des enseignements du master. La formation est ouverte à la formation continue (sans aménagement particulier ni ingénierie pédagogique dédiée). Pour le moment entre un et deux étudiants ont bénéficié du dispositif chaque année, aussi bien en M1 qu'en M2. Les contrats en alternance sont possibles en seconde année, mais aucun étudiant ne semble en avoir bénéficié à ce stade. Les étudiants sont initiés aux principes de l'entrepreneuriat dans le cadre de leur projet tuteuré. Ils sont également accompagnés par les services de l'université et informés des dispositifs

spécifiques (programme du Pôle étudiant pour l'innovation, le transfert et l'entrepreneuriat (PEPITE)).

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation met en œuvre une pédagogie par projet et une pédagogie active, adaptées aux compétences visées. Le programme des enseignements est défini par l'équipe pédagogique avec un souci d'alignement de contenus, d'objectifs et de modalités de mise en place. Les compétences sont définies pour chaque unité d'enseignement (UE) en correspondance avec les objectifs de la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP). Les étudiants disposent d'un portfolio en M1, ce qui leur permet de valoriser leur parcours individuel, et ont accès au programme Voltaire, afin de mettre en valeur leur niveau rédactionnel individuel. Ils sont invités à rejoindre le réseau social d'insertion professionnelle de l'université, "Résonances".

La formation diversifie les pratiques pédagogiques, en prenant en compte ses objectifs spécifiques. Les enseignements ont essentiellement lieu à l'université, non seulement dans des salles traditionnelles, mais aussi des espaces pédagogiques spécifiques (le fab lab, par exemple), voire à l'extérieur de l'université, dans les locaux des partenaires socioéconomiques du diplôme (imprimeries, maisons d'édition ou librairies). Une place importante est accordée au numérique, en tant qu'outil essentiel d'une partie de l'édition contemporaine. La formation n'est pas ouverte à distance, mais offre un certain nombre de compléments pédagogiques par le biais de la plateforme Moodle.

Le master MLE offre des contenus adaptés à l'ouverture à l'international, même si dans la pratique celle-ci reste faible. L'enseignement d'une langue étrangère est obligatoire (24 heures par semestre) et la validation de cette unité d'enseignement conditionne l'obtention du master. En revanche, le master ne propose pas de certification en langue étrangère. Les stages à l'étranger sont possibles, mais dans les faits, peu d'étudiants en ont pour l'heure bénéficié. Le dossier ne fait pas état de mobilité sortante ou entrante, même si l'établissement propose des aménagements et un accompagnement dans ce but.

Les contenus de la formation sont adaptés aux publics en formation continue et en alternance, mais les dispositifs nécessaires à l'accueil de ce type d'étudiants ne sont pas vraiment garantis. Un accompagnement est proposé pour les étudiants relevant de la formation continue et la validation des acquis de l'expérience (VAE) et des acquis personnels et professionnels (VAPP) peut être sollicitée. La formation communique actuellement sur la possibilité de proposer des contrats de professionnalisation, de manière à diversifier le public étudiant, mais pour le moment les résultats restent modestes : entre un et trois contrats de formation continue chaque année, aucun alternant et très peu de VAE accordées pour le moment.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

Le master MLE profite des dispositifs de l'établissement pour bien faire connaître son offre pédagogique. Elle bénéficie aussi de la visibilité que lui donne la Fédération interrégionale du livre et de la lecture. Le résultat se traduit par une nette augmentation des candidatures reçues, qui sont passées de 114 en 2018-2019 à 260 en 2020-2021. La capacité d'accueil est fixée à 30 personnes par niveau, après sélection par dossier et entretien. Le nombre d'étudiants inscrits est stable en M1 (entre 27 et 29, à l'exception de l'année 2019-2020, où il est tombé à 18 inscrits). Ce nombre est inférieur en M2 (23 en 2018-2019, mais seulement 18 en 2020-2021), soit par l'effet d'une réorientation, soit en raison de l'insertion professionnelle dès la fin du M1. Le bassin de recrutement est national : le master MLE fait partie d'un petit nombre de diplômes de ce type, tous avec des capacités d'accueil limitées, ce qui se traduit par un nombre important de candidatures en dehors de la Bretagne.

La réussite étudiante fait l'objet d'un suivi continu de la part de l'équipe pédagogique, notamment de la part des enseignants référents. Les taux de réussite sont satisfaisants (entre +/- 80 et 90 %). La formation propose un monitorat informatique (10 heures) et un tutorat d'accompagnement pédagogique pendant la première année du master (10 heures) afin d'accompagner les étudiants les plus en difficulté. Le dossier d'autoévaluation montre une très bonne connaissance du devenir de chacun des étudiants en réorientation ou en insertion professionnelle à la fin du M1.

L'équipe du master MLE suit de manière assez précise l'insertion professionnelle des diplômés. Les résultats disponibles peuvent cependant être trompeurs, puisque, compte tenu des délais des enquêtes, les seules données consolidées correspondent à la précédente configuration de cette formation. L'annexe jointe au dossier laisse voir une insertion professionnelle de 55 % à deux ans, le plus souvent dans des métiers faisant partie de ceux visés par la formation. L'équipe pédagogique anime également un réseau d'anciens étudiants, qui lui permet de garder le contact avec ceux-ci et de connaître leur insertion.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation suit de manière régulière l'avis des étudiants à travers les étudiants délégués. Elle a également constitué un conseil de perfectionnement réunissant de nombreux acteurs du milieu socioprofessionnel, mais dont le seul compte rendu joint au dossier date de 2019. Une évaluation des enseignements a été réalisée par les services centraux de l'université en 2019, mais le taux de réponse n'est pas suffisamment représentatif de la réalité de la formation (12 réponses sur 29 inscrits en M1 ; quatre réponses sur 25 inscrits pour le M2).

Conclusion

Points forts

- Une formation professionnalisante, dynamique et très attractive ;
- Une forte implication des professionnels des métiers visés au sein de la formation ;
- Une pédagogie active, adaptée aux objectifs définis par l'équipe pédagogique.

Points faibles

- Une internationalisation encore faible ;
- Un conseil de perfectionnement trop peu actif ;
- Des données consolidées encore insuffisantes pour le suivi.

Recommandations

- Profiter des dispositifs d'internationalisation proposés par l'établissement afin d'ouvrir davantage le master à l'international.
- Renforcer le rôle du conseil de perfectionnement, qui pourrait se réunir (même virtuellement) de manière plus régulière.

MASTER SCIENCES DU LANGAGE

Établissement

Université Rennes 2

Présentation de la formation

Le master *Sciences du langage*, dispensé par l'université Rennes 2, offre une formation originale orientée vers la sociolinguistique et focalisée sur l'analyse des modalités interculturelles de la communication entre acteurs individuels, acteurs collectifs institutionnels et organisationnels dans des situations francophones ou plurilingues ; il se compose d'un parcours unique intitulé *Francophonie, plurilinguisme, minorités, interculturel*. Le master est co-accrédité avec l'université Bretagne Sud, où l'enseignement est délivré en distanciel total, alors qu'à l'université Rennes 2 il est en présentiel ou semi-distanciel.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est en bonne adéquation avec la stratégie formation de l'établissement, en particulier grâce à l'accent mis sur la francophonie, dont le développement fait partie des priorités de l'établissement. Dans le contexte académique local, ce master s'inscrit en continuité de la licence *Information-communication* et complète l'offre de formation en didactique du français. Sur le plan national, il s'agit de la seule formation du Grand-Ouest à préparer à l'action linguistique au sens large dans le monde francophone (au-delà de l'enseignement du français), ce qui témoigne de son bon positionnement. Un nouveau dispositif pédagogique en mode hybride a été élaboré pour la prochaine accréditation (à partir de la rentrée 2022), grâce à l'appui du projet Nouveaux cursus à l'université (NCU) Cursus IDE@L, subventionné au titre du programme d'investissements d'avenir (PIA) 3.

La formation est très ouverte à l'international à travers notamment des accords de bidiplomation établis avec le département d'études francophones de l'université d'Antananarivo (Madagascar), depuis 2012, dont la mobilité étudiante a cependant été empêchée par l'instabilité politique dans le pays, et avec le master d'études francophones de Guadalajara (Mexique), depuis 2022, dont la convention inclut des mobilités d'enseignants et d'étudiants. Le dossier d'autoévaluation (DAE) mentionne de nombreux stages effectués à l'étranger, sans cependant donner des chiffres ou d'autres renseignements utiles ; de même, aucune donnée n'est fournie pour la mobilité entrante et sortante.

La formation s'articule de manière pertinente à la recherche par l'adossement à l'équipe du Pôle de recherche francophonies, interculturel, communication, sociolinguistique (PREFICS) et notamment sa composante de sciences du langage, dont les membres assurent les trois quarts des heures d'enseignement du master (le quart restant étant réservé à des intervenants professionnels). Des enseignements spécifiques portent sur la déontologie et l'éthique de la recherche, au premier semestre de la seconde année de master (M2), et sur la recherche des sources et leur exploitation scientifique, au premier semestre de la première année (M1).

Des relations avec le monde socioéconomique sont annoncées, mais non détaillées dans le DAE. Celui-ci se limite à mentionner des liens avec les acteurs locaux, régionaux et internationaux des métiers relatifs aux interventions socioculturelles en situations plurilingues et interculturelles. La professionnalisation est au cœur de la formation, qui fait intervenir des professionnels du secteur notamment dans les enseignements spécialisés, et prévoit un stage obligatoire d'une durée variable, auquel sont attribués 15 crédits ECTS.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation a mis en œuvre les méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées, en établissant notamment un dispositif d'évaluation des savoir-faire acquis par les étudiants, et en pratiquant une approche par compétences.

Les pratiques pédagogiques n'étaient pas particulièrement diversifiées dans l'ancienne structuration de la formation, reposant sur une alternance de cours fondamentaux, méthodologiques et de spécialité. Leur reconfiguration en vue de la nouvelle accréditation (à partir de la rentrée 2022) prévoit le passage à un mode hybride (articulant distanciel et regroupements présentiels mensuels), ainsi qu'une réorganisation des

enseignements avec des mineures optionnelles. Cette évolution semble nécessaire afin d'accueillir des publics différents, et favoriser leur réussite.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont bien adaptés pour permettre son ouverture à l'international et accueillir un public plurilingue, pour lequel le français est souvent une langue étrangère ou seconde (ce qui est le cas pour environ 30 % des étudiants). Le Centre de langues offre un enseignement spécifique d'anglais adapté aux contenus et objectifs de la formation. L'enseignement en langue étrangère est mentionné, mais non précisé dans le DAE.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont adaptés aux publics de la formation continue (généralement accueillis sur inscription individuelle), mais ne convenaient pas au public en alternance dans l'ancienne structuration de la maquette. La nouvelle configuration, inaugurée à la rentrée 2022, prévoit un dispositif d'hybridation (évaluation sur projet personnel, d'intégration des acquis y compris lors de stages, ou de l'activité professionnelle des inscrits en formation continue) mieux adaptée à ces publics, notamment pour l'accès en alternance, favorisé par le recours aux regroupements présentiels mensuels.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation développe son attractivité auprès de ses différents publics à travers des dispositifs classiques : catalogue des formations en ligne, journée portes ouvertes, réunions d'information, page web dédiée. Le suivi de l'attractivité est mentionné, mais non détaillé dans le DAE : l'équipe pédagogique ne semble donc pas s'interroger sur l'érosion des effectifs (71 en 2018-2019, 49 en 2019-2020, 50 en 2020-2021) ni sur les raisons d'une année particulièrement creuse au niveau des inscriptions en première année (seulement 21 en 2019-2020).

Le suivi de la réussite des étudiants s'effectue par un bilan réalisé lors des jurys de fin d'année et lors des conseils pédagogiques de fin de semestre. Les taux de réussite sont assez bons (88 % pour le M1, 75 % pour le M2), mais ne se réfèrent qu'à une seule année, aucun autre chiffre n'étant fourni.

La formation analyse de manière minimale l'insertion professionnelle et la poursuite d'études de ses diplômés. Comme pour le point précédent, le DAE ne fait que mentionner un bilan annuel réalisé lors de la communication des résultats de l'enquête du Service universitaire d'information d'orientation et d'insertion professionnelle (SUIO-IP), mais n'indique aucun résultat à l'issue de cette réflexion, qui paraît cependant nécessaire : en effet, l'enquête jointe au dossier sur l'année 2019 (dont le taux de réponse est de 71 %) montre des résultats mitigés, avec 4 diplômés sur 17 en recherche d'emploi 30 mois après l'obtention du diplôme.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation a défini un processus d'évaluation interne permettant de la faire évoluer à travers les réunions périodiques d'un « conseil pédagogique », dont le bilan a permis de reconfigurer le master dans la nouvelle accréditation, dans la perspective d'une formation moins transversale et plus spécialisée en sociolinguistique/sociodidactique, avec l'ajout d'une spécialisation innovante (approche postcoloniale de la francophonie), et selon une modalité d'enseignement hybride. Ce conseil pédagogique a été remplacé en 2022 seulement par un conseil de perfectionnement (de manière donc très tardive), dont la composition n'est pas indiquée dans le DAE. On ignore donc si elle est conforme aux attendus nationaux.

Conclusion

Points forts

- Une formation originale par son orientation sociolinguistique et par ses contenus (francophonie, interculturalité) ;
- Une bonne ouverture à l'international ;
- Une intéressante évolution vers un enseignement hybride permettant d'améliorer l'accueil des publics de la formation continue.

Points faibles

- Un pilotage insuffisant, en particulier pour ce qui est du suivi des effectifs, des taux de réussite et de l'insertion professionnelle ;
- Un conseil de perfectionnement dont on ignore la composition ;
- Un dossier d'autoévaluation souvent déclaratif, non soutenu par des éléments précis et chiffrés.

Recommandations

- Utiliser les données existantes pour améliorer la réflexion autour de l'attractivité de la formation, des taux de réussite et des débouchés.
- Organiser la collecte de données plus fines, notamment sur la poursuite d'études et l'insertion professionnelle.

MASTER SOCIOLOGIE

Établissement

Université Rennes 2

Présentation de la formation

Le master *Sociologie* était composé de deux parcours (un seul parcours à partir de 2022) : *Métiers de la sociologie, recherche et étude* (METSO) et *Dynamiques sociales et territoires* (DYSOTE), les deux parcours étant largement mutualisés en première année (M1). Le master vise à former des chargés d'études dans un large ensemble de secteurs : aménagement urbain et du territoire, mondes numériques (autour de l'expérience utilisateur notamment), gestion des ressources humaines, organisation du travail, protection de l'environnement, transports et mobilité. Il est positionné sur les métiers de la recherche et de l'étude.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation s'inscrit dans l'offre de formation de l'établissement, en s'inscrivant dans la continuité de la licence, et s'articulant à l'offre de masters existante. Le parcours *DYSOTE* est mutualisé au premier semestre avec le parcours *Dynamique sociales, aménagements des territoires* (DYSATER) de la mention *Urbanisme et aménagement*, et avec le parcours *METSO* au second semestre. Le positionnement du master le rend unique en région Bretagne (où les études s'arrêtent après la licence, ou, pour l'université de Bretagne Occidentale, ne sont ouvertes qu'à un master *Intervention et développement social*). Les offres similaires les plus proches se trouvent à Caen, Nantes, Angers et Tours.

La formation n'est pas particulièrement ouverte à l'international. Il n'existe pas de référence aux priorités de l'établissement à ce propos ni à des financements dédiés. La mobilité entrante et sortante des étudiants est faible. Néanmoins, la formation est consciente de cette lacune et déclare souhaiter la renforcer.

La formation est adossée à la recherche et deux laboratoires sont impliqués dans le master. Il s'agit de l'équipe d'accueil (E.A.) Laboratoire interdisciplinaire de recherche en innovations sociétales (LIRIS) 7480 et l'unité mixte de recherche (UMR) *Espaces et sociétés* (ESO). Les stages sont prévus dès la première année (M1) et obligatoires en seconde année (M2). La formation à la déontologie et l'intégrité est en place. La formation par la recherche est bien structurée et adaptée à chacun de deux parcours : évaluation de structures ou de dispositifs, conduite de projets participatifs ou de recherche-action pour le parcours *METSO* ; diagnostic territorial, conduite de projet dans des contextes multiacteurs, analyse sociospatiale multicritère pour le parcours *DYSOTE*. Le rapport avec les services de documentation est fonctionnel : accompagnement des étudiants de master dans le cadre de la préparation du mémoire ; proposition de formation aux outils bibliographiques à la demande de l'étudiant.

La formation entretient des relations avec le monde socioéconomique et se focalise de façon claire sur la professionnalisation. Elle prend en compte les besoins socioéconomiques du territoire (la formation se concentre sur la production des chargés d'études pour les institutions et les organisations régionales). Elle définit ses débouchés et associe les acteurs socioéconomiques à cette démarche. La formation prépare à l'insertion professionnelle au cours du cursus et elle fait intervenir à cette fin des acteurs socioéconomiques (huit enseignants professionnels/114 heures). Elle est ouverte à la formation continue et à l'alternance, en coordination avec le Service formation continue et alternance (SFCA).

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation met en œuvre les méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées. La formation définit et met en œuvre ses objectifs, ses contenus, ses méthodes pédagogiques et ses acquis d'apprentissage dans une approche favorisant l'alignement pédagogique. Sans négliger la dimension théorique et conceptuelle, elle comprend des modules précisément orientés vers les débouchés professionnels visés, portant par exemple sur l'analyse sociologique des politiques publiques, la conception des procédures méthodologiques dans la construction de diagnostics territoriaux ou la conception des enjeux de la situation d'expertise. Elle appuie sa démarche sur une approche programme et sur une approche par compétences.

La formation ne diversifie pas particulièrement ses pratiques pédagogiques. Cours magistraux, travaux dirigés et stages sont bien alignés pédagogiquement dans la maquette, aussi bien pour la professionnalisation à la sortie du cursus que pour la recherche. Le "mini-colloque" (conférences présentées par des chercheurs et des étudiants) est un ajout important sur la palette pédagogique. Les modalités à distance ne concernent que les contraintes sanitaires et ne sont pas pensées pour flexibiliser l'accueil des différents publics.

Les contenus et les dispositifs de la formation ne sont pas suffisants pour permettre son ouverture à l'international. Les compétences linguistiques ne sont pas certifiées. L'introduction de textes en anglais en M2 est un élément positif, mais tardif. La formation pense introduire au moins un cours en anglais dans l'avenir, mais en reste pour l'instant à du déclaratif.

Les contenus et les dispositifs de la formation ne sont pas adaptés aux publics de la formation continue et en alternance. Hormis le stage (50 % du temps en alternance, minimum 16 semaines autrement), le cadre de la formation est structuré de façon classique, sans ouverture particulière aux parcours pédagogiques alternatifs.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation recrute localement et suit son attractivité essentiellement en termes de nombres de demandes. Les dispositifs d'information sur la formation, mis en place par l'établissement ou la formation (journées portes ouvertes, salon de l'Étudiant, réunions de présentation en licence, *Guide de l'étudiant* actualisé chaque année) contribuent à améliorer la qualité de l'orientation et du recrutement. Le nombre d'admis augmente sensiblement d'année en année (57, en 2018-2019 ; 66, en 2019-2020, 83, en 2020-2021). Il n'existe pas de chiffre exact sur les candidatures, mais la formation déclare traiter 60 à 80 dossiers Campus France par an.

La formation suit la réussite de ses étudiants. La formation ne dispose pas d'outil spécifique pour analyser son impact sur les taux de réussite. (En 2018-2019, taux de réussite admis/inscrits de 56,3 % pour le M1 ; 62,5 % pour le parcours M2 *Dynamiques sociales et territoires* et 68,8 % pour le parcours M2 *Métiers de la sociologie, recherche et étude*). La formation intègre cependant sérieusement cet aspect dans son dispositif de perfectionnement. Elle prend de mesures selon le retour offert par les étudiants (mise en place de regroupements de cours, transformation de certaines pratiques pédagogiques, révision annuelle du fichier professionnel).

La formation analyse l'insertion professionnelle et la poursuite d'études de ses diplômés au regard de ses objectifs et du marché de l'emploi. La formation ne dispose pas d'outil propre à ce sujet, et analyse la qualité de l'insertion professionnelle et la nature des poursuites d'études à partir des enquêtes de suivi de l'insertion professionnelle et de cohortes, entreprises par le service compétent de l'établissement. Le taux de retour des diplômées pour ces enquêtes est satisfaisant (87,5 %) et le taux d'emploi aussi (un sur quatorze en recherche d'emploi après deux ans), dans la fonction publique, des entreprises publiques, des associations majoritairement.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation définit un processus d'évaluation interne permettant de la faire évoluer dans une démarche d'amélioration continue. La formation organise l'évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants et prend en compte les résultats de cette évaluation dans son évolution. La formation dispose d'un conseil de perfectionnement comprenant notamment des étudiants et des personnalités extérieures à la formation et qui se réunit périodiquement pour analyser les résultats de la formation et contribuer à son évaluation interne. Le conseil s'est donné pour but une connaissance plus fine des publics étudiants rejoignant la formation, et la mise en place, encore à venir, d'un suivi plus régulier de l'insertion professionnelle et du suivi des diplômés.

Conclusion

Points forts

- Une formation bien structurée, et bien adossée à la recherche ;
- Une formation adaptée aux besoins du territoire ;
- Une ouverture aux stages dès la première année ;

- Un conseil de perfectionnement performant.

Points faibles

- Une ouverture à l'international trop faible ;
- Une absence de prise en compte des étudiants salariés ;
- Une absence de prise en compte de publics aux parcours pédagogiques alternatifs ;
- Un manque de données fines concernant le suivi des étudiants.

Recommandations

- Renforcer la mobilité internationale sortante ; si possible, établir des partenariats internationaux avec des masters développant les mêmes objectifs.
- Réfléchir à un mode d'accès à la formation pour les parcours éducatifs alternatifs (salariés reprenant les études, validation des acquis de l'expérience (VAE), etc.).

Observations de l'établissement



**UNIVERSITÉ
RENNES 2**

UNIVERSITÉ RENNES 2
SKOL.-VEUR ROAZHON 2

CAMPUS VILLEJEAN

Place du recteur
Henri Le Moal CS 24307
35043 Rennes cedex
France
T +33 (0)2 99 14 10 00
www.univ-rennes2.fr

**Observations de l'université Rennes 2 sur le
« Rapport d'évaluation du bilan de formations du 2^d cycle (hors vague) –
HCERES »**

L'équipe de direction de l'université Rennes 2 a pris connaissance du rapport d'évaluation du bilan de formations du 2^d cycle (hors vague). Elle tient à remercier le HCERES et les membres du comité d'experts de leurs remarques dont l'esprit et le ton constructifs ont été appréciés.

Observations générales

Certaines des remarques formulées par le comité sont communes à plusieurs formations, elles méritent donc à ce titre une réponse collective de l'établissement. Par ailleurs, plusieurs d'entre-elles sont également présentes dans le rapport relatif aux formations du premier cycle, on ne s'étonnera donc pas de trouver dans les observations relatives à l'un et l'autre cycle des remarques identiques.

Nous rappelons en premier lieu, que les équipes ont rédigé leur rapport d'autoévaluation séparément et ont chacune choisi de mentionner dans leur rapport, les dispositifs qui leur semblaient les plus pertinents dans leur rapport au regard de leur pratique. Parallèlement, les différents membres du comité ont vraisemblablement choisi de porter une attention différenciée sur certains dispositifs. Il est donc important de préciser que certains dispositifs, mentionnés à propos d'une seule formation, et appréciés par les membres du comité sont, de fait, déployés à l'échelle de l'établissement et accessibles à toutes les formations qui le souhaitent. C'est en particulier le cas des modules de sensibilisation au plagiat (p.27) à la dimension éthique de la recherche ou de la formation à la méthodologie et aux outils bibliographiques proposés par le service commun de documentation (p. 23) ; mais aussi de la mise à disposition du programme Voltaire (p.37).

Dans le même esprit, le rapport indique que certaines formations ne sont pas concernées par le projet NCU-Cursus Ide@I (p.36) ; en réalité certaines des formations ne se sont effectivement pas saisies des dispositifs (et des financements) proposés par le projet. Rappelons en effet que ces derniers sont accessibles à toutes les formations, et que, dans le cadrage de l'offre de formation en place pour les autres formations de second cycle, toutes les formations sont, de fait, concernées par le dispositif majeure/mineures mutualisables.

Concernant les données et la capacité des équipes à les présenter ou les commenter, remarques formulées par les experts à plusieurs reprises, on distinguera deux aspects. Concernant le suivi des cohortes, rappelons que les services de l'université, à la demande du MESRI, mettent en œuvre une enquête d'insertion à trente mois et que le calendrier de ces enquêtes, dont la réalisation constitue un travail conséquent, ne coïncide pas nécessairement avec le calendrier de l'accréditation et ne peut être réalisé annuellement. Cela explique que certaines des données puissent apparaître trop anciennes. Par ailleurs, le rapport souligne

CAMPUS LA HARPE
Avenue Charles Tillon
CS 24414
35044 Rennes cedex

CAMPUS MAZIER
2, Avenue Antoine Mazier
22015 St-Brieuc cedex 1



**UNIVERSITÉ
RENNES 2**

UNIVERSITÉ RENNES 2
SKOL-VEUR ROAZHON 2

CAMPUS VILLEJEAN

Place du recteur
Henri Le Moal CS 24307
35043 Rennes cedex
France
T +33 (0)2 99 14 10 00
www.univ-rennes2.fr

les défauts d'appropriation par les équipes des résultats des enquêtes. L'équipe de direction a conscience de cette difficulté. Elle entend qu'il lui reste à mener un travail sur ce dossier tant dans l'adaptation des enquêtes au besoin réel des équipes, que dans les modalités d'une mise à disposition des résultats qui en permettent une meilleure exploitation (et cette remarque concerne également les éléments d'information relatives aux mobilités rentrantes et sortantes dont les experts ont souligné les lacunes). Il convient toutefois de signaler que l'université a mis en place au sein de la direction des études et de la vie universitaire (DEVU) en 2021 un pôle pilotage dont l'une des missions est précisément d'accompagner les équipes dans l'appropriation de ces données par la mise à disposition d'outils d'analyse.

International

Sans évoquer de nouveau sur la question des données relatives aux mobilités internationales insuffisamment fournies et/ou commentées (voir ci-dessus), nous prenons acte que les experts ont interpellé plusieurs formations sur leur trop faible ambition internationale. La critique porte en particulier sur le trop faible nombre d'heures d'enseignement de langue proposé aux étudiants. L'université avait déjà répondu en janvier 2022 à cette remarque dans ses observations au « Rapport d'Evaluation – master » sur le « Projet d'offre de formation de 2e cycle pour le contrat 2022 – 2027 » (p. 13 du document accessible en ligne [https://www.hceres.fr/sites/default/files/media/publications/rapports_evaluations/pdf/B2022-EV-0350937D-DEF-DA220022916-037710-RD.pdf]). Et l'on se contentera de reprendre ici ces éléments déjà transmis :

« [...] L'université qui a fait voter dans ses instances un document de "Politique des langues" est particulièrement sensible à ce dossier. Concernant la distribution des heures entre première et seconde année de master, l'université rappelle que, l'enseignement des langues est mutualisé entre la majeure partie des formations et que le positionnement des heures d'enseignement en master 1 a pour fonction de s'adapter aux formations dont les étudiants sont indisponibles en master 2 (mobilités internationales ; stages). Loin de priver les étudiants d'heures d'enseignement, l'organisation mise en place permet bien au contraire d'offrir un enseignement de langues au plus grand nombre d'étudiants. Concernant le volume d'heures proposé aux étudiants (24h par semestre en M1), l'université, qui a doublé au début de l'actuelle accréditation le nombre d'heures d'enseignement des langues dispensées en master, constate, après comparaison, qu'elle se situe plutôt au-dessus de la moyenne des heures proposées par les autres universités, ce dont elle se félicite. Le principe même d'une augmentation du nombre d'heures d'enseignement des langues reste donc discutable. Sur un plan plus matériel, que le rapport se garde d'aborder, un doublement des heures constituerait pour l'université un coût de plus de 250 000 euros, dont elle ne dispose, hélas, pas. Les universités, faut-il le rappeler, doivent aussi adapter leurs projets de formations à leurs moyens! Concernant enfin la certification, dont l'absence est pointée par le rapport, l'université, sans mentionner le fait que cette certification n'est pas obligatoire, précise qu'au prix d'un long travail d'harmonisation des équipes, les évaluations de langues –qui, selon le cadre national des formations, doivent

CAMPUS LA HARPE
Avenue Charles Tillon
CS 24414
35044 Rennes cedex

CAMPUS MAZIER
2, Avenue Antoine Mazier
22015 St-Brieuc cedex 1



**UNIVERSITÉ
RENNES 2**

UNIVERSITÉ RENNES 2
SKOL-VEUR ROAZHON 2

CAMPUS VILLEJEAN

Place du recteur
Henri Le Moal CS 24307
35043 Rennes cedex
France
T +33 (0)2 99 14 10 00
www.univ-rennes2.fr

attester de "la maîtrise d'au moins une langue étrangère"- sont alignées sur les exigences du CLES et correspondent, pour toutes les langues enseignées en master, à un niveau minimum B2. L'obtention du diplôme de master est, par ailleurs, conditionnée à l'obtention de l'UEL en master 1. »

Par ailleurs, relativement, aux enseignements disciplinaires en langue étrangère (dispositif EMILE), l'université déploie des efforts (module de perfectionnement en langue pour les enseignants ; valorisation financière) afin d'augmenter le nombre de ces enseignements dont elle connaît tout l'intérêt. Le nombre d'enseignements créé augmente progressivement ; il reste que la compétence en langues initiale des enseignants est une limite à un déploiement plus important encore. C'est la raison pour laquelle, dans le cadre du dépôt d'un projet d'université européenne intitulé EMERGE (à l'instar de ce qui est fait au sein du master Cinéma et audiovisuel et favorablement apprécié des experts) l'établissement développe avec ses partenaires européens un projet d'internationalisation@home, dont l'objectif est de proposer en ligne aux étudiants de chaque université des enseignements proposés par d'autres universités. Plus d'une quinzaine de projets sont aujourd'hui en cours à Rennes 2 dont une douzaine au niveau master.

Enfin, concernant deux dossiers partiellement connexes, sur lesquels l'université est alertée, l'équipe de direction informe que le travail est en cours à l'échelle de l'établissement- et pour autant qu'elle en soit informée, Rennes 2 n'est pas en retard sur ces dossiers par rapport aux autres universités. Concernant, les conseils de perfectionnement, un cadrage des conseils de perfectionnement mentionnant leur composition et leurs objectifs a été voté par la CFVU en février 2021 et transmis aux équipes. Aujourd'hui, une part importante des formations de second cycle (soit 29 sur 49) est dotée de conseil de perfectionnement conformes et actifs. Et l'université est convaincue que la mise en place de ces conseils favorisera le suivi des étudiants par les équipes, mais aussi les liens entre la formation et les milieux socio-professionnels. Concernant l'approche par compétences, l'ingénierie est inégalement en place. Un plan de déploiement global, dans lequel les formations à visée d'insertion professionnelle immédiate sont prioritaires, est en cours, en appui en particulier sur les moyens du projet NCU-Cursus IDE@L, mais les moyens de l'établissement ne sont pas extensibles et le déploiement ne peut être que progressif. Toutefois, sur l'un comme l'autre de ces dossiers, l'équipe de direction insiste sur le fait que ces dispositifs qui modifient la vision que les équipes peuvent avoir de leur formation, voire de leur métier ne peuvent être compris et appropriés par les équipes que dans la durée. La mise en œuvre à marche forcée de ces dispositifs serait en l'occurrence contre-productive.

CAMPUS LA HARPE
Avenue Charles Tillon
CS 24414
35044 Rennes cedex

CAMPUS MAZIER
2, Avenue Antoine Mazier
22015 St-Brieuc cedex 1



**UNIVERSITÉ
RENNES 2**

UNIVERSITÉ RENNES 2
SKOL-VEUR ROAZHON 2

CAMPUS VILLEJEAN

Place du recteur
Henri Le Moal CS 24307
35043 Rennes cedex

France
T +33 (0)2 99 14 10 00
www.univ-rennes2.fr

Annexe

Par ailleurs, on trouvera ci-dessous en annexe des remarques ou compléments d'information spécifiques aux formations, dont le contenu ne correspondait pas exactement au cadre des observations factuelles précédemment envoyées :

• Master intervention et développement social

- Le rapport (p. 25) parle à propos des points faibles d'un fort taux d'échec en M2. Or, ce jugement est établi sur la base des pourcentages d'admis de la seule année 2018-2019 (44,4% d'admis pour le Master IMP, 47,6% pour le Master MIASE), ce qui est très problématique. En effet, les pourcentages sont nettement plus élevés sur les années suivantes. Ainsi, pour le parcours DPDIMP, on constate : 60,87% d'admis en 2019-2020, 70,37% en 2020-2021 et 82,35% en 2021-2022 ! Sur la base de ces quatre années, on obtient une moyenne d'admis de 64,5%, ce qui ne s'apparente plus du tout à un fort taux d'échec.

- Dans ces conditions, la recommandation de redéfinir les exigences du mémoire devient également discutable.

• Master Métiers du livre

Dans son rapport, le comité indiquait (p. 38) : « [la formation] a également constitué un conseil de perfectionnement réunissant de nombreux acteurs du milieu socio-professionnel, mais dont le seul compte rendu joint au dossier date de 2019 ». Un compte rendu datant de 2019 a été joint au dossier, le conseil de perfectionnement ayant été mis en place en 2018-2019. Mais le conseil s'est réuni depuis chaque année -sauf en 2020 du fait du confinement- en présentiel ou en distanciel. L'équipe se tient à disposition pour fournir les comptes rendus suivants.

• Master Sciences du langage :

Concernant la baisse des effectifs de 71 à 50 entre 2018 et 2020 évoqué dans le rapport (p. 40), l'équipe souligne qu'au-delà des aléas conjoncturels (M1 en 2019), cette baisse s'explique par le choix de l'équipe de réduire les effectifs pour maintenir la qualité de l'encadrement pédagogique et scientifique par quatre MCF et PU et ainsi réduire les redoublements en M2. Sur l'attractivité, une réflexion a bien eu lieu puisque le master a été modifié pour s'adapter aux besoins des publics, ce que le rapport identifie positivement aux points 2 et 4.

La Présidente

UNIVERSITÉ
RENNES 2 C. RIVALAN GUEGO

CAMPUS LA HARPE
Avenue Charles Tillon
CS 24414
35044 Rennes cedex

CAMPUS MAZIER
2, Avenue Antoine Mazier
22015 St-Brieuc cedex 1

Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des universités et des écoles

Évaluation des unités de recherche

Évaluation des formations

Évaluation des organismes nationaux de recherche

Évaluation et accréditation internationales



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

[@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)